



**L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT  
SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU MALI**

Couverture : © OIM/ Aissata Fofana  
La présente publication n'a pas été revue par les services d'édition de l'OIM.  
© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

## AVANT-PROPOS

À l'évocation des risques de la migration irrégulière au Mali, l'on mentionne régulièrement les morts dans le désert du Sahara, les naufrages en mer méditerranéenne ou le trafic et la traite d'êtres humains. Derrière ces drames de la migration irrégulière qui font les grands titres de l'actualité se cache une problématique dont on parle peu et qui touche tous les types de migration. Il s'agit de la dette migratoire.

Phénomène qui consiste à emprunter de l'argent auprès de tiers, en l'occurrence la famille, la communauté, les amis et/ou les proches pour réaliser le projet migratoire - qu'il soit régulier ou irrégulier- la dette migratoire constitue une pression supplémentaire sur les épaules du candidat à la migration qui catalyse désormais tous les espoirs. Différente de la dette classique, la redevabilité du migrant face à ses créanciers va au-delà du simple fait de rembourser les sommes empruntées. Elle constitue une dette morale vis-à-vis de ceux qui ont contribué à la réussite de son projet migratoire. C'est également une dette à vie que la pression socioculturelle transforme en contrainte supplémentaire pour le candidat à la migration, le migrant et aussi le candidat au retour.

Comme toute entreprise, le projet migratoire peut se solder par une réussite ou un échec. Dans le second cas, le migrant reste redevable et ne peut pas se dérober à ses responsabilités. Cette pression est à la base du refus de nombreux migrants à envisager de manière sereine le retour auprès de leur communauté d'origine, plus encore lorsqu'ils n'ont pas pu réaliser entièrement leur projet migratoire. Quant à ceux qui font le choix de retourner volontairement dans leur pays d'origine, la dette migratoire peut constituer un frein à leur épanouissement tout en les exposant à toute sorte de vulnérabilité, tant sur le plan matériel, moral que psychologique. Car au-delà des attentes des créanciers, il y a le poids du regard de l'autre, empêchant les migrants, mêmes bénéficiaires d'une assistance d'où qu'elle vienne, de prendre un nouveau départ. Trainant cette dette migratoire comme un fardeau, celle-ci est également perçue comme un aveu d'échec.

À travers cette étude sur « L'endettement des migrants de retour et son impact sur leur réintégration durable au Mali » le Bureau de l'OIM au Mali, en coordination avec le Bureau Régional de l'OIM à Dakar et l'appui financier du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), a pour but d'expliquer le phénomène de la dette migratoire et son impact sur les différents programmes de retour volontaire et de réintégration des migrants dans leur pays d'origine. Au fil des lignes, le lecteur pourra être en mesure de mieux comprendre tout le système mis en place dans l'organisation du départ du migrant, ses ramifications, ses tendances, ses implications et les grandes attentes qui fondent le projet du départ avec en toile de fond, la dette migratoire.

Pascal REYNTJENS  
Chef de Mission - OIM Mali

Cette étude de recherche a été réalisée par le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations, représentation du Mali (OIM), avec le soutien du bureau régional de l'OIM à Dakar dans le cadre du programme *Sécurité, Support et Solutions le long de la route de la Méditerranée Centrale*.

Le programme "Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale" (3S – RCM), financé par le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables tels que les mineurs non-accompagnés, les femmes, les mères célibataires, les victimes de traite et les cas médicaux.

Entre 2018 et 2020, l'axe 3 du programme a permis de mener des études de court-terme au sein de six pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Gambie et Côte d'Ivoire), informant sur des aspects particuliers des dynamiques migratoires intrarégionales au sein de la région. En favorisant une démarche collaborative, l'axe 3 du programme a pour objectif de pouvoir améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées aux besoins des populations.

Les données collectées dans le cadre de cette étude s'insèrent dans le cadre d'une étude régionale mise en œuvre entre Décembre 2019 et Octobre 2020, couvrant les six pays du programme et portant sur l'endettement des migrants de retour.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des produits de recherche développés dans le cadre de l'axe 3 du programme DFID SSSII [ici](#).

## AVERTISSEMENT :

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

## TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
LISTE DES CARTES.....	4
TERMINOLOGIE.....	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	6
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	9
MÉTHODOLOGIE.....	11
LIMITES ET BIAIS DE L'ÉTUDE.....	13
1. Le profil des migrants de retour endettés – qui emprunte de l'argent pour migrer ?.....	15
1.1. Situation initiale des migrants de retour et les raisons de leur départ.....	16
1.2. L'endettement des migrants de retour.....	16
1.3. Profil socio-démographique des migrants endettés.....	18
1.4. Les motifs du recours à l'emprunt.....	23
2. Comment fonctionne le système de prêts dans le cadre de la migration (dette de type 2) ?.....	23
2.1. L'importance de la dette des migrants.....	25
2.2. Les personnes informées de l'emprunt.....	26
2.3. Les temporalités de la dette.....	26
2.4. Les formes et les acteurs de l'endettement.....	27
2.5. Les modalités de remboursement.....	29
2.6. Violence et remboursement.....	32
3. Quel est le rôle de l'endettement dans le processus de réintégration des migrants de retour ?...	33
3.1. Impact économique sur la réintégration du migrant.....	34
3.2. Impacts psychologiques et sociaux de l'endettement pour l'individu.....	35
3.3. Impact de l'endettement sur les familles et les communautés des migrants de retour.....	35
CONCLUSIONS.....	39
RECOMMANDATIONS .....	40
BIBLIOGRAPHIE.....	41

## ACRONYMES

<b>3S - RCM</b>	Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale – aussi appelé SSSI
<b>AVRR</b>	Aide au retour volontaire et à la réintégration
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus 2019
<b>DFID</b>	Department For International Development ( <i>Département du développement international du Royaume Uni</i> )
<b>GRDR</b>	Groupe de Recherches et de Réalisation pour le Développement Rural
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>LARSES</b>	Laboratoire de Recherches en Sciences Économiques et Sociales
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNDESA</b>	United Nations Department of Economic and Social Affairs ( <i>Département des Nations Unies pour l'Économie et les Affaires Sociales</i> )

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Lien des informateurs clés avec les migrants de retour.....	12
Tableau 2 : Caractéristiques des trois catégories de dettes.....	17
Tableau 3 : Description des dettes liées au parcours migratoire.....	23
Tableau 4 : Impacts économiques, socio-culturels et psychologiques de la dette sur le migrant de retour, sa famille et sa communauté.....	38

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Age des migrants de retour endettés.....	18
Graphique 2 : Niveau d'instruction des migrants de retour endettés.....	19
Graphique 3 : Revenus mensuels des migrants de retour endettés.....	19
Graphique 4 : Aide financière reçue de la part de membres de la famille ou d'amis pour les migrants de retour endettés.....	20
Graphique 5 : Statut au sein du ménage pour les migrants de retour endettés.....	20
Graphique 6 : Statut marital avant et après la migration pour les migrants de retour endettés et non-endettés	21
Graphique 7 : Personnes à charge sous la responsabilité des migrants de retour.....	22
Graphique 8 : Répartition par tranche des montants empruntés pour financer la migration.....	25
Graphique 9 : Prêteurs au courant du motif de l'emprunt, à savoir le financement de la migration.....	26
Graphique 10 : Localisation des prêteurs dans le cadre du financement de la migration en pourcentage de dettes de type 2 contractées.....	28
Graphique 11 : Modalités de remboursement des dettes contractées dans le cadre du parcours migratoire	30
Graphique 12 : Recours en cas de non-remboursement.....	31
Graphique 13 : Impact de l'endettement sur la situation économique actuelle du migrant par type de dette.....	34
Graphique 14 : Impact de l'endettement sur le plan personnel par type de dette.....	35
Graphique 15 : Impact de l'endettement sur la situation économique de la famille par type de dette.....	36
Graphique 16 : Impact de l'endettement sur les relations avec la famille par type de dette.....	36
Graphique 17 : Impact de l'endettement sur les relations avec la communauté par type de dette.....	37

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés.....	11
---	----

## TERMINOLOGIE

**Aide au retour volontaire et à la réintégration** – Soutien administratif, logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, apporté à des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

**Migrant** – Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

**Migration de retour** – Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

**Pays de destination** – Dans le contexte de la migration, pays vers lequel se dirige une personne ou un groupe de personnes migrant de façon régulière ou irrégulière.

**Pays d'origine** – Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

**Réintégration** – Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique.

**Résidence habituelle** – Lieu, dans un pays, où vit une personne, c'est-à-dire le lieu où cette personne dispose d'un logement qui lui sert habituellement pour son repos quotidien. Source : adapté de Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales (1999), p. 10.

**Retour volontaire** – Retour assisté ou indépendant dans le pays d'origine, de transit ou un pays tiers basé sur la décision volontaire de la personne retournée.

**Vulnérabilité** – La capacité réduite d'un individu ou d'un groupe de résister, de faire face ou de se remettre de la violence, de l'exploitation, des abus et / ou de la violation de leurs droits. Elle est déterminée par la présence, l'absence et l'interaction de facteurs ou de circonstances qui accroissent le risque d'exposition ou de protection contre la violence, l'exploitation, les abus et les violations des droits ». Le modèle de vulnérabilité conçoit la vulnérabilité comme l'interaction entre les facteurs qui augmentent ou diminuent la vulnérabilité des individus, des ménages, des communautés et des groupes à la violence, à l'exploitation, aux abus et aux violations des droits. Il analyse les facteurs au niveau de l'individu, du ménage, de la communauté et de la structure, et tient compte de la situation qui peut mener à une plus grande exposition à ces risques.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis 2012, année marquée par la rébellion dans le Nord du pays et le renversement du régime en place<sup>1</sup>, le Mali a vu sa situation sécuritaire se dégrader rapidement. Le pays demeure ainsi fortement marqué par l'instabilité, tandis que les populations continuent à souffrir de niveaux de pauvreté élevés, surtout dans les zones rurales où les conséquences des sécheresses sur l'agriculture se font durement ressentir<sup>2</sup>. Dans ce contexte, l'émigration au Mali est valorisée au point que l'on peut y parler de « culture de migration » (MMC REACH, 2020). En octobre 2019, les Maliens faisaient partie des trois nationalités ouest-africaines les plus représentées le long des routes migratoires méditerranéennes vers l'Europe (OIM 2020d, UNHCR et Gouvernements Européens, 2019). Or, confrontés à un manque de ressources économiques, les candidats au départ ont tendance à s'endetter pour financer leur voyage.

La migration de retour est, quant à elle, un phénomène qui a pris de l'ampleur au Mali avec l'insécurité croissante de la région, la dangerosité des routes migratoires caractérisées par la traversée de la mer Méditerranée ou du désert du Sahara, le renforcement des contrôles aux frontières et par les risques grandissants de protection en Libye. De plus en plus de migrants optent donc pour des retours volontaires et sont en ce sens appuyés par des acteurs engagés dans la réintégration durable de ces migrants de retour au Mali. Ainsi, l'OIM a assisté au retour volontaire et à la réintégration de 19 317 Maliens depuis 2017<sup>3</sup>.

Cette étude effectuée auprès de 456 migrants de retour au Mali assistés par l'OIM, associée à 14 entretiens menés auprès d'informateurs clés eux-mêmes en lien avec des migrants de retour, a permis de :

1. Dresser le profil des 68% de migrants de retour de migration de notre échantillon qui se sont endettés ;
2. Comprendre le fonctionnement du système de prêt par lequel ils s'endettent, et ;
3. Évaluer l'impact de l'endettement sur le processus de réintégration de ces migrants de retour dans leurs communautés d'origines au Mali.

Ainsi, les résultats révèlent que **ce sont des hommes** (97% des migrants endettés), **plutôt jeunes** (82% ont moins de 34 ans) **qui s'endettent pour financer leur migration** (83% des migrants endettés). En comparant avec les migrants de retour qui n'ont pas eu recours à l'emprunt, **les migrants de retour endettés sont plutôt des chefs de ménage** (31% des migrants endettés contre 19% des migrants non-endettés), **mariés** (43% des migrants endettés contre 23% des migrants non-endettés), et sont aussi plus nombreux à déclarer **des personnes à charge** (79% des migrants endettés contre 59% des migrants non-endettés). Ces derniers points tendent à montrer que les migrants de retour responsables de leur foyer sont plus enclins à contracter une dette pour migrer. Pour des individus **sans revenu** (53% des migrants endettés), la migration et la dette peuvent être considérées comme des mécanismes de dernier ressort dans une tentative d'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, l'accumulation de dettes dans le contexte de la migration est perçue comme un choix rationnel, à partir duquel le migrant espère avoir un impact positif sur sa propre situation mais aussi sur celle de sa famille et des communautés soutenant le projet de migration.

---

<sup>1</sup> Voir notamment les données de la DTM au Mali : <https://dtm.iom.int/mali>

<sup>2</sup> Voir le Profil de la Banque Mondiale : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview>

Dans la région de Kayes par exemple, la rareté des pluies impacte profondément le mode de vie des habitants qui ont tendance à quitter leurs activités de culture au profit de la pêche, <https://www.dw.com/fr/%C3%A0-kayes-au-mali-la-s%C3%A9cheresse-frappe-durement-les-habitants/a-45239462>.

<sup>3</sup> Données AVRR fournies par l'OIM en date du 16 juillet 2020

Dans un contexte familial et communautaire qui valorise la migration, il est compréhensible que ce soit principalement auprès d'amis ou proches (58% des dettes) et de la famille (39%) que les migrants empruntent l'argent pour financer leur migration. Cette étude indique clairement que les réseaux familial et amical jouent un rôle clé dans la préparation du parcours migratoire, que ce soit pour des financements, des informations ou des conseils. Cela confirme une stratégie d'investissement de la famille ou de la communauté du migrant décrite par les informateurs clés. En incitant le migrant à partir, en lui prêtant l'argent nécessaire, la famille mise sur sa réussite et les retombées positives – économiques principalement mais pas seulement – qui en découleront.

Le contexte au Mali produit une migration comme meilleure alternative possible à la précarité : dans la région de Kayes, par exemple, 90% des infrastructures sont l'œuvre des maliens de l'étranger, selon le Groupe de Recherches et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR). Dans ce cadre, la dette ne constitue plus seulement le prêt d'une somme d'argent qui se devra d'être restituée, mais au-delà de ça, elle constitue dorénavant un engagement moral du migrant envers sa communauté et ceux qui lui ont prêté à réussir sa migration pour faciliter ensuite la réussite économique et sociale de toutes les personnes qui auront investis - argent et espoirs - en lui. Le migrant sera alors redevable, certes d'une dette économique mais aussi, et surtout, de cette dette morale.

Cette question de la redevabilité se pose dans le cadre d'une migration de retour car qu'il soit en mesure ou non de rembourser sa dette financière, le migrant n'est pas en mesure d'honorer sa dette morale, cet engagement pris de façon tacite lors de son départ en migration. Il ressort cependant des entretiens menés auprès des informateurs clés que la dette, fruit d'un contrat de confiance, se doit d'être remboursée, mais pas uniquement en termes financiers. L'engagement à rembourser est oral et moral, d'ailleurs, 99% des migrants endettés comptent rembourser leur dette. Pourtant, en cas « d'échec » de la migration, c'est-à-dire d'un retour de l'individu au Mali sans avoir atteint ses objectifs économiques et/ou professionnels, il n'est pas rare que la dette soit remboursée par la famille ou un proche ou que l'emprunteur renonce au remboursement. Reste cependant une dette morale qui pèsera sur les chances de réintégration du migrant de retour.

Les montants empruntés par les migrants de retour enquêtés varient largement, de 15 000 à 3 500 000 FCFA (27 à 6 318 USD). Spécifiquement, dans le cadre du financement de la migration, le montant médian des dettes contractées est de 100 000 FCFA (181 USD). Ainsi, les migrants endettés dans le cadre de la migration sont 95% à avoir contracté une dette dont le montant est supérieur à 50 001 FCFA (90 USD). Or, ils sont aussi 93% à vivre avec un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 000 FCFA (90 USD). Cet écart entre les revenus et le montant des dettes laisse supposer des difficultés économiques pour le migrant de retour dans le cadre de sa réintégration. D'ailleurs, lorsque l'on questionne les migrants de retour endettés sur les impacts de l'endettement sur eux, leur famille ou leur communauté, on constate que l'impact de la dette sur leur situation économique ou sur la situation économique de leur famille, est plutôt perçue négativement par respectivement 60%, 77% et 48% des migrants endettés. Les migrants de retour évoquent principalement des difficultés économiques liées à une aide à la famille réduite, des revenus insuffisants, des réductions des dépenses, des difficultés d'autonomie financière et une détérioration de leur sécurité alimentaire, ainsi que de la honte, de la peur de ne pas réussir à rembourser et du stress. Les entretiens menés avec les informateurs clés ont aussi montré que la réintégration des migrants qui autofinancent leur projet migratoire est plus aisée que celle des migrants endettés car ces derniers peuvent être stigmatisés, exclus des prises de décision collégiales. À l'échec économique de la migration s'ajouterait donc un échec social.

Ainsi, l'endettement constitue une forme de vulnérabilité particulière pour les migrants de retour puisque cela influe négativement sur leur statut économique, socio-culturel ou psychologique eux-mêmes facteurs clés dans le processus de réintégration durable. Les migrants de retour au pays d'origine devront ajouter, au coût de leur réintégration économique, celui de rembourser la dette contractée diminuant ainsi leur capacité à investir dans leur avenir. Au-delà de l'effort économique supplémentaire que représente la dette, la réintégration du migrant dans sa communauté d'origine est négativement impactée par l'investissement que représente cette dette morale non-remboursée, symbole des espoirs associés à l'entreprise migratoire, qui va peser sur la capacité de réintégration du migrant pouvant potentiellement créer un cercle vicieux de la dette ou des ré-migrations.

Suite aux éléments d'analyse mis en perspective dans cette étude, les recommandations suivantes ont été avancées :

- Sensibiliser les acteurs gouvernementaux et nationaux à la question de la dette migratoire, en présentant clairement les ramifications économiques, sociales et psychosociales qui en découlent ;
- Renforcer les canaux d'information sur les dangers de la migration irrégulière et les diffuser de manière plus large afin qu'ils touchent les migrants potentiels, les migrants en cours de voyage et les candidats au retour ;
- Promouvoir le recours à ces mécanismes d'aide / emprunts informels au service de formations adaptées aux besoins locaux et de projets au bénéfice des jeunes et de la communauté ;
- Développer des formations professionnelles et créer des emplois dans les zones de départ et de retour des migrants ;
- Vulgariser les pratiques intelligentes du changement climatique à l'endroit des potentiels migrants et migrants de retour ;
- Multiplier les initiatives permettant aux migrants de retour d'accéder rapidement à des activités génératrices de revenu leur permettant de rembourser leur dette et de subvenir aux besoins de leur famille, voire de leur communauté ;
- Renforcer la capacité technique et financière des organisations locales qui viennent en aide aux migrants de retour conformément aux réalités de leurs milieux ;
- Impliquer les communautés et les associations locales dans la conception des programmes de réintégration des migrants de retour ;
- Promouvoir la création des coopératives de réinsertion des migrants de retour ;
- Favoriser la participation sociale des migrants de retour dans leur communauté et faciliter l'accès des migrants de retour à des activités à plus-value sociale, sociétale et culturelle au sein de la communauté leur permettant de restaurer les liens de confiance et de solidarité ;
- Renforcer l'accompagnement psychosocial des migrants de retour dans le processus de leur réinsertion ;
- Créer une synergie d'action entre les différents intervenants dans l'accompagnement des migrants de retour.

## INTRODUCTION ET CONTEXTE

Historiquement et culturellement, le Mali est un pays de tradition migratoire, au point de parler de « culture de migration » où la « migration devient la norme, et rester, l'exception » (MMC REACH, 2020). Le Mali joue aussi le rôle de pays transit dans le cadre des migrations le long de la Route de la Méditerranée Centrale avec notamment la ville de Gao faisant office de principale porte d'entrée pour les migrants vers l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Niger) ou l'Europe.

La migration au Mali est conçue comme une stratégie d'amélioration des conditions de vie individuelles et/ou familiales, dans un pays marqué par le sous-emploi et la précarité. L'indice de développement humain (IDH) y est de 0,442, classant le Mali 184ème sur 189 pays (PNUD, 2019). Les pressions économiques constituent donc l'un des facteurs fondamentaux de la migration. Pour autant, les pressions environnementales et les récents conflits dans la région contribuent aussi largement aux migrations. Par exemple, l'arrivée importante des Maliens en Italie a débuté en 2011 coïncidant avec la première guerre civile en Libye (MMC REACH, 2020).

UNDESA estime le nombre d'émigrants maliens à plus d'un million, soit près de 7% de la population totale, (OIM, 2019a). Or, cette population joue un rôle clé dans la perception positive qu'ont les Maliens de la migration, notamment à travers les transferts de fonds et investissements qu'ils effectuent dans leur pays d'origine.

La migration de retour est quant à elle un phénomène ayant pris de l'ampleur au Mali avec l'insécurité croissante de la région, la dangerosité des routes migratoires caractérisées par la traversée de la mer Méditerranée ou du désert du Sahara, le renforcement des contrôles aux frontières et par les risques grandissants de protection sur les routes migratoires. De plus en plus de migrants optent donc pour des retours volontaires et sont en ce sens appuyés par des acteurs engagés dans la réintégration durable de ces migrants de retour au Mali.

### Définition de la réintégration durable (OIM, 2019c)

*« On peut considérer que la réintégration est durable lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)migration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité. »*

C'est dans ce contexte que l'OIM appuie le Gouvernement malien en partenariat avec l'Union Européenne, le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni et d'autres bailleurs internationaux. En effet, le Mali bénéficie de l'appui du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne (UE) pour l'Afrique (ou « Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants »). Lancé le 17 mai 2017, le projet « Renforcement de la gestion de la gouvernance des migrations, le retour et la réintégration durable au Mali » a pour objectif de contribuer au renforcement de la gestion des migrations et assurer la protection, le retour et la réintégration durable des Maliens au Mali et des migrants présents au Mali vers leur pays d'origine en fournissant notamment une assistance au retour volontaire et à la réintégration. Par ailleurs, le programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » (3S – RCM), financé par DFID, et mis en œuvre par l'OIM, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables. Ainsi, depuis 2017, les actions communes de l'OIM, du Gouvernement malien, et de leurs partenaires, ont permis d'assister le retour volontaire de plus de 19 000 Maliens.

En dépit d'une perception actuelle plutôt positive des migrants de retour au Mali due à la longue histoire de migration malienne et au rôle clé joué par la diaspora dans le développement local, une étude sur les profils socio-économiques des communautés de retour au Mali, conduite en 2018 (OIM, 2018b), a mis en évidence certaines vulnérabilités chez les migrants de retour au Mali en comparaison aux non-migrants telles qu'un plus fort taux d'abandon scolaire (28% pour les migrants de retour contre 15% pour les non-migrants) ou un endettement plus élevé. Or, le niveau de dette contractée par le migrant de retour, par exemple, semble être un élément clé de la réussite ou de l'échec de sa réintégration : revenir dans sa communauté avec un fardeau supplémentaire, sans avoir obtenu de succès économique, peut générer une spirale d'endettement et déclencher la ré-migration individuelle dans certains cas.

Dans le cadre de cette étude, nous considérons que la dette peut se décliner en deux modalités distinctes. D'une part, comme un bien ou service reçu d'autrui contre promesse de le restituer, ou d'en restituer (au moins) l'équivalent – que l'on nommera pour des raisons pratiques une dette financière. D'autre part, l'obligation sociale de rendre toute espèce d'engagement relevant du devoir général - dette symbolique ou morale -, le remboursement d'un emprunt n'en étant qu'un cas particulier. C'est cette notion de dette qui semble correspondre davantage au contexte ouest-africain<sup>4</sup>.

La dette a une portée individuelle et collective et son objet, ainsi que ses bénéficiaires, sont financiers tout autant que symboliques. En effet, à travers son départ, ce sont les espoirs de toute sa famille et de ses proches que le migrant emporte avec lui. Si ces éléments ne sont pas quantifiables ni matériels, ils n'en sont pas moins réels puisque l'échec du projet migratoire (et donc le non-respect de cette dette morale et sociale), a des conséquences sérieuses quant à la réinsertion sociale du migrant de retour (stigmatisation, sentiment de honte)<sup>5</sup>. Dans ces circonstances, il n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté. En ce sens, la dette, dans toutes ses dimensions, comporte bien une valeur morale liée à l'obligation du devoir général de respecter l'engagement pris au départ, celui d'offrir un avenir meilleur à sa famille et à sa communauté, en plus de restituer les montants financiers empruntés aux créanciers.

Les rapports sur les profils sociodémographiques des communautés de retour publiés par l'OIM en 2018 ont révélé que le niveau des dettes des migrants de retour a un impact significatif sur les processus de réintégration (OIM, 2018b). C'est justement l'impact de l'endettement des migrants de retour sur leur réintégration durable au Mali qui est au cœur de cette étude.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont donc de :

- Suggérer une définition des dettes des migrants, ainsi que mieux expliquer la représentation sociale et culturelle attachée aux dettes des migrants au Mali ;
- Comprendre par quels mécanismes les migrants de retour ont contracté des dettes, quels acteurs sont impliqués dans le processus, à quelles étapes de leur voyage le long des routes migratoires, et comment cela influe sur leur processus de réintégration ;
- Comprendre qui contracte les dettes, sous quelles formes, dans quel contexte et sous quelles circonstances, afin de mieux comprendre les besoins et les vulnérabilités des individus avant et pendant leur parcours migratoire ;
- Informer les autorités gouvernementales et les partenaires nationaux sur la manière de doter les migrants de structures et de mécanismes plus solides pour leur réintégration financière.

---

<sup>4</sup> Malamoud, Charles. 1980. Théologie de la dette dans les Brahmana. *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud* Paris 4, p. 39-62.

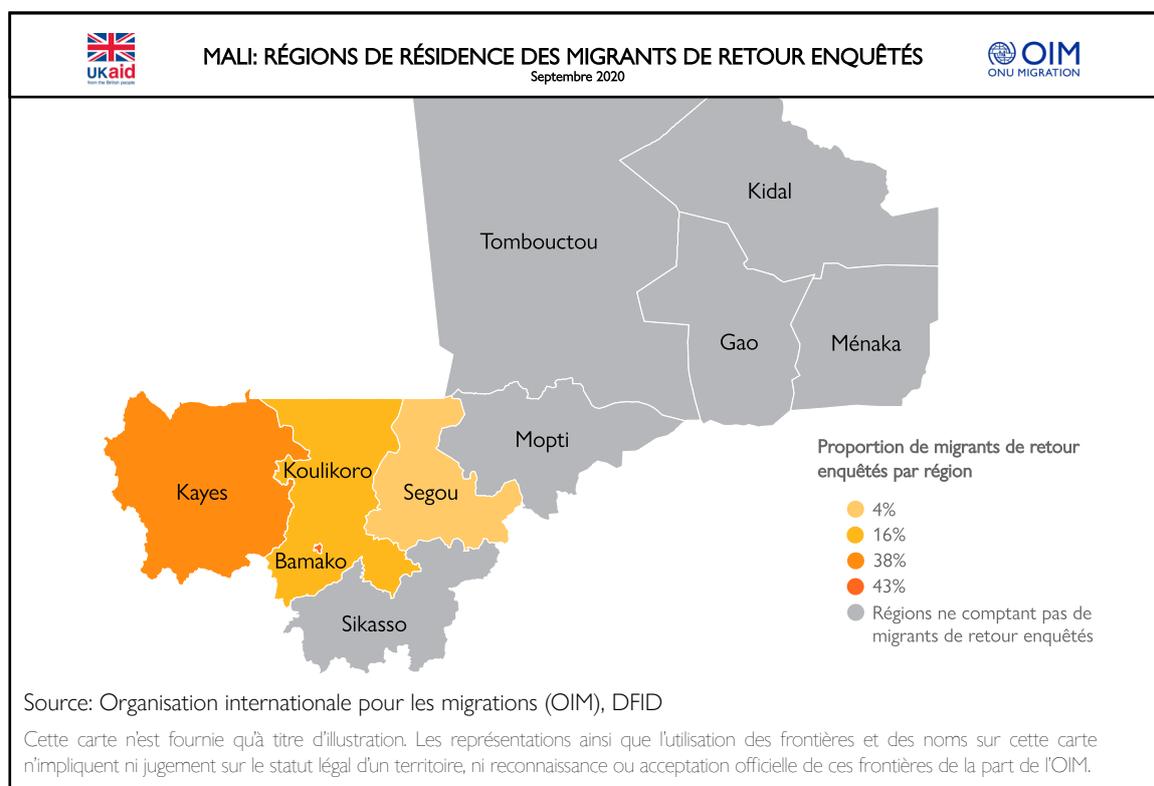
<sup>5</sup> Ce sentiment de honte transparaît dans les données recueillies dans le cadre de cette enquête, mais aussi dans celle menée par le think tank Samuel Hall qui mentionne le stigmate social dont sont parfois victimes les migrants de retour qui n'ont pas pu rapporter d'argent (OIM, 2018b)

## MÉTHODOLOGIE

Cette étude est le résultat d'une approche de méthode mixte combinant des collectes de données quantitatives (questionnaires) et qualitatives (entretiens). Des enquêtes individuelles ciblant des migrants de retour au Mali ayant bénéficié de l'assistance de l'OIM et des entretiens avec des informateurs clés ayant des relations avec ces migrants, et en capacité de fournir des éléments d'observation et d'analyse, ont permis d'avoir une meilleure compréhension de l'impact de l'endettement sur la réintégration durable des migrants de retour au Mali.

Les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Bamako ont été choisies pour cette étude car elles constituent des zones de départ pour la migration et regroupent 90% des migrants de retour assistés par l'OIM dont on connaît les régions d'origine<sup>6</sup>. On y trouve, par ailleurs, un nombre conséquent d'associations de migrants de retour<sup>7</sup>. Kayes, par exemple, est la dernière grande ville avant la frontière sénégalaise et se caractérise par une forte tradition migratoire. C'est d'ailleurs la ville qui enregistre le plus grand nombre de ses ressortissants hors du pays. Les migrants de retour y sont actifs, se regroupent en association, et favorisent ainsi la réinsertion des autres migrants de retour, mais aussi les initiatives de développement pour la communauté. Dans la région de Kayes, 90% des infrastructures sont l'œuvre des Maliens de l'étranger, selon le Groupe de Recherches et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR). Bamako, en tant que capitale du Mali, est la ville la plus peuplée du pays et aussi celle qui concentre les activités économiques. En toute logique, de nombreux migrants de retour s'y établissent. Ces localités ont aussi été sélectionnées sur des critères de sécurité. En effet, d'autres zones d'études potentielles telles que Gao, Inhalid ou Gogui qui concentrent de nombreux migrants de retour (OIM, 2019a) ont été exclues de la recherche car elles ne permettaient pas d'assurer la sécurité des enquêteurs et enquêtés.

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés



<sup>6</sup> Données AVRR fournies par l'OIM à juin 2020 : 51% des migrants de retour ont fourni une information quant à leur région d'origine, 32% sont originaires de Bamako, 10% de Kayes, 3% de Koulikoro, 1% de Ségou.

<sup>7</sup> Plusieurs des informateurs clés sont responsables d'associations locales de migrants de retour telles que l'Association « Retour Dignité Travail » à Bamako, l'Association des Jeunes Migrants de Dionikounda à Koulikoro, l'Association Baraouéli N'go à Ségou ou l'Association Niéta à Kayes.

Le questionnaire a été réalisé par téléphone auprès de migrants maliens bénéficiant du programme de retour volontaire mis en œuvre par l'OIM au Mali dans le cadre de l'AVRR. La taille minimale de l'échantillon pour que les résultats de cette enquête soient statistiquement significatifs était de 400 migrants<sup>8</sup>. Un échantillonnage aléatoire a été adopté et représente donc en proportion les individus originaires de Bamako, Kayes, Koulikoro et Ségou. La base de sondage utilisée pour cette étude est la liste des migrants maliens de retours ayant fourni à l'OIM au moins un numéro de téléphone. Une fois l'échantillon tiré, le genre a servi de variable de contrôle : la proportion de chaque sexe dans l'échantillon est similaire à celle de la population d'étude.

Le questionnaire administré était structuré autour de trois temporalités du prêt : **les dettes contractées avant la migration** (dettes initiales de « type 1 »), **les dettes contractées dans le cadre de la migration** (dettes durant la migration de « type 2 ») et **les dettes contractées au retour de la migration dans le pays d'origine** (dettes d'après migration de « type 3 »).

Finalement, 456 migrants assistés au retour ont été enquêtés par dix énumérateurs au Mali du 17 février au 2 mars 2020.

À la suite de ces enquêtes individuelles, des entretiens avec les informateurs clés ont été menés. Ces derniers se sont déroulés du 10 juin au 7 juillet 2020 dans les quatre mêmes zones (Bamako, Koulikoro, Ségou et Kayes). Privilégiant les entretiens semi-directifs et l'observation directe, cette méthode a été choisie pour étayer les réponses données par les enquêtés lors des enquêtes individuelles. Pour cela, des entretiens ont été organisés avec 14 responsables associatifs, membres de familles de migrants de retour, sensibilisateurs communautaires, leaders religieux et chargés de réintégration de l'OIM (voir tableau 1). Les entretiens ont été réalisés en présentiel, en Bamanankan et/ou en Français, enregistrés puis transcrits. Le choix des acteurs clés a été fait sur la base des informations fournies par le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, le Ministère de Maliens de l'Extérieur, les Directions Régionales de Développement Social, les chercheurs qui évoluent dans le domaine de la migration et les responsables de l'OIM en charge de la réintégration, mais aussi sur la base de leurs liens de travail, associatifs ou de parenté avec les migrants de retour. Les personnes enquêtées sont majoritairement des hommes.

*Tableau 1 : Lien des informateurs clés avec les migrants de retour*

PERSONNES ENQUÊTÉES	NOMBRE	LOCALITÉS	LIENS AVEC LES MIGRANTS DE RETOUR
Leader religieux	1	Ségou	Accompagnement, appui/conseil, solidarité, intermédiation sociale
Sensibilisateurs communautaires	2	Kayes, Ségou	Renforcement de capacité, accompagnement, médiation, soutien moral
Membre de familles des migrants de retour	1	Bamako	Soutien moral et financier, solidarité
Agents de l'OIM chargés de réintégration des migrants de retour	2	Bamako, Kayes	Appui/conseil, orientation, facilitation, mise en œuvre et du suivi des activités de réintégration
Responsables des associations locales de migrants de retour	8	Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou	Accompagnement, soutien moral et financier pour la réintégration et la sensibilisation

<sup>8</sup> Marge d'erreur de 5% et intervalle de confiance à 95%.

## LIMITES ET BIAIS DE L'ÉTUDE

- 1) **Les migrants de retour assistés par l'OIM ne sont pas représentatifs de l'ensemble des migrants de retour :** Les migrants sélectionnés dans le cadre de l'étude de recherche sont les migrants assistés au retour volontaire par l'OIM depuis différents pays de transit jusqu'à leurs pays d'origine entre 2017 et 2019. L'assistance au retour est personnalisée, prend différentes formes, et peut être reçue au niveau individuel, familial ou communautaire<sup>9</sup>. Cette catégorie de migrants de retour correspond donc à une réalité spécifique du retour. Elle exclue l'ensemble des migrants qui auraient réussi à atteindre leur pays de destination, ne prend pas en compte les migrants revenus depuis les pays de transit et de destination de manière spontanée, ou encore les migrants retournés sans les programmes de l'OIM ou par les programmes d'autres organisations (gouvernementales ou internationales) fournissant une assistance au retour. **Ainsi, il est entendu que les résultats et conclusions de ce rapport permettent seulement d'éclairer l'expérience du groupe particulier des migrants assistés au retour volontaire par l'OIM pendant la période citée (2017-2019).**
- 2) **Biais liés au statut de l'OIM :** D'autre part, les agents de l'OIM ou les énumérateurs contractés par l'OIM sur le terrain sont rarement perçus comme des acteurs neutres. Bien qu'il soit rappelé au début de chaque entretien que l'étude de recherche est réalisée indépendamment de l'aide à la réintégration délivrée au migrant, il est possible que le statut de l'OIM oriente dans certains cas les réponses collectées.
- 3) **Biais et limites liés à la collecte de données.** Quelques informations essentielles (numéro de téléphone ou adresse) manquaient dans la base de sondage utilisée excluant certains individus de la base de sondage avant tirage de l'échantillon. Certains migrants sélectionnés et présents dans la base n'étaient finalement pas dans la localité indiquée mais repartis en migration ou dans une autre localité. Ils ont donc été remplacés. Les enquêtes par téléphone adoptées pour limiter les interactions physiques dans le cadre de la pandémie COVID-19 ont aussi eu pour conséquence de multiples exclusions ou remplacements dans l'échantillon pour pallier aux refus de répondre et abandons au cours de l'enquête.
- 4) **Limites sur les analyses de genre.** Le nombre de femmes enquêtées, 13, est trop faible pour que les résultats soient statistiquement significatifs, que leur interprétation soit généralisable ou que des disparités de genre puissent être réellement identifiées.

---

<sup>9</sup> Pour plus d'informations sur les programmes AVRR, merci de consulter le site : <https://www.iom.int/fr/aide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-avrr>

## IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

La pandémie actuelle du COVID-19 en affectant la mobilité des personnes par des restrictions de déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre et des limitations de rassemblements, a profondément impacté les activités de recherche organisées par les bureaux de l'OIM dans le cadre du programme Sécurité, Solutions et Support le long de la Route de la Méditerranée Centrale (SSSI) financé par le département du développement international britannique (DFID).

Au Mali, le gouvernement a décidé le 18 mars 2020 de la suspension des vols commerciaux en provenance des pays touchés par la pandémie. Le 25 mars, deux premiers cas de contamination ont été déclarés ayant pour conséquence l'instauration de mesures supplémentaires de prévention telles que la mise en place d'un couvre-feu ou l'interdiction de tout rassemblement de plus de 50 personnes et la limitation des déplacements entre les différentes villes du pays et la fermeture des frontières.

Dans ce nouveau contexte, les équipes de l'OIM Mali chargées de la réalisation de l'étude ont intégré ces changements au cœur de la collecte de données dès mars 2020. Le déroulement des activités de recherche de l'étude a ainsi été modifié afin de se conformer aux nouvelles réglementations sanitaires nationales et assurer la protection des participants à la recherche. De cette manière, les groupes de discussions initialement prévus avec les migrants de retour, les familles des migrants de retour, ainsi que les membres des communautés des zones de retour, n'ont pas pu être organisés dans le cadre de l'étude. Par ailleurs, les équipes ont privilégié une collecte de données à distance dans le cadre des enquêtes individuelles. Le consultant en charge des entretiens qualitatifs a, quant à lui, pu effectuer ceux-ci en présentiel, l'assouplissement de certaines mesures relatives aux déplacements lui ayant permis de se déplacer auprès des informateurs clés.

Pour plus d'information sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre consulter le site : <https://migration.iom.int/>



**1. LE PROFIL DES MIGRANTS DE RETOUR ENDETTÉS –  
QUI EMPRUNTE DE L'ARGENT POUR MIGRER ?**

## 1.1. SITUATION INITIALE DES MIGRANTS DE RETOUR ET LES RAISONS DE LEUR DÉPART

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres au monde, en 2019, 42,7% de la population y vit sous le seuil de pauvreté (Banque Mondiale), le niveau d'instruction de la population y est faible et les opportunités professionnelles limitées. Cette précarité face à laquelle les individus n'ont que peu d'alternatives les incite à migrer. Les raisons économiques sont d'ailleurs majoritairement évoquées comme motivation au départ<sup>10</sup>. Les facteurs environnementaux tels que les sécheresses, sont aussi un facteur amplifiant les phénomènes migratoires qu'ils soient permanents ou saisonniers. À ceci, s'ajoutent aussi les conflits que connaît le pays et qui poussent les jeunes à migrer.

Par ailleurs, la migration au Mali est considérée comme culturelle ou traditionnelle. À la fois parce que l'émigration malienne, facilitée par la position géographique du pays, bénéficie d'une longue histoire, mais aussi parce que le fait d'émigrer est pour de nombreux Maliens une norme, voire fait partie intégrante du processus identitaire. Mahamadou Diaoura, sociologue, explique que « *l'immigration, sinon l'émigration on va dire, est considérée en milieu soninké (une ethnie du Mali, celle dont les membres migrent le plus, ndlr) comme une sorte d'étape initiatique. C'est comme le moyen pour un homme, surtout un jeune homme, de découvrir le monde, de prouver ses valeurs.* » (DW, 2018). Dès lors, le projet migratoire est perçu comme une fierté pour le migrant et sa famille.

À cela s'ajoute une forte pression familiale. La migration est perçue comme une véritable stratégie d'investissement pour l'avenir dans laquelle une migration « réussie » augmentera les chances de réussites économique et sociale du migrant, mais aussi de sa famille, voire de sa communauté. Cette pression familiale à migrer est aussi alimentée par les récits des migrants qui ont « réussi » et qui souvent envoient de l'argent, investissent dans leurs communautés, voire financent eux-mêmes les migrations d'autres individus. Il est donc attendu des jeunes hommes qu'ils migrent et ne serait pas acceptée leur décision de ne pas migrer (MMC REACH, 2020).

## 1.2. L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR

Dans le cadre de cette étude, sont appelés « migrants de retour endettés » ceux qui ont contracté au moins une dette, que ce soit avant leur parcours migratoire pour une raison autre que la migration (type 1), dans le cadre de leur parcours migratoire (type 2) ou de retour dans leur pays d'origine (type 3).

Les résultats de l'enquête montrent que sur les 456 individus enquêtés, 309, soit **68% des migrants de retour enquêtés** (69% des femmes enquêtées et 68% des hommes enquêtés), ont contracté au moins un type de prêt. 50 individus (11% des migrants de retour enquêtés) ont contracté un prêt avant la migration (dette de type 1), **255 (56%) ont contracté un prêt pour financer la migration (dette de type 2)** et 149 (33%) ont contracté un prêt à leur retour de migration (dette de type 3).

---

<sup>10</sup> OIM, Mali rapport sur la mobilité suivi des flux de populations, Mai 2020 [file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/ML\\_Rapport\\_Q1\\_2020%20VFINALE.pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/ML_Rapport_Q1_2020%20VFINALE.pdf)

Tableau 2 : Caractéristiques des trois catégories de dettes

	Nombre de migrants endettés				Min. – Max. FCFA	Médiane FCFA	Montant moyen des dettes FCFA		
	Hommes	Femmes	Total	En % du nombre de migrants enquêtés			Hommes	Femmes	Total
Dettes contractées avant la migration (type 1)	48	2	50	11%	15 000 - 1 200 000	152 500	297 031	150 000	291 150
Dettes contractées pour financer la migration (type 2)	248	7	255	56%	25 000 - 3 500 000	100 000	292 435	232 143	290 780
Dettes contractées au retour de la migration (type 3)	300	9	149	33%	15 000 - 1 200 000	150 000	232 986	168750	231 262

Les emprunts faits par les migrants varient largement. On observe que l'amplitude des dettes contractées est large, particulièrement dans le cadre des dettes liées à la migration variant de 15 000 FCFA (27 USD) à 1 200 000 FCFA (2 166 USD) pour les dettes contractées avant ou après le projet de migration et de 25 000 FCFA (45 USD) à 3 500 000 FCFA (6 318 USD) pour les dettes liées au financement du projet migratoire. En moyenne les dettes avant la migration sont les plus importantes et s'élèvent à 291 150 FCFA (526 USD), celles pour financer la migration à 290 780 FCFA (525 USD) et celles au retour à 231 262 FCFA (414 USD). De la même façon, lorsque l'on s'intéresse aux valeurs médianes de ces dettes, on constate encore une fois qu'elles sont plus élevées pour les dettes contractées avant la migration, 152 500 FCFA (275 USD). Cependant, cette fois, ce sont les dettes contractées au retour de la migration (150 000 FCFA, soit 271 USD) qui sont supérieures aux dettes contractées pour financer la migration (100 000 FCFA, soit 181 USD).

Les migrants qui se sont endettés pour financer leur projet migratoire sont donc les plus nombreux et le montant total de leur emprunt représente 60% de l'ensemble des prêts. 142 répondants, soit 46% des migrants endettés, ne l'ont d'ailleurs été que dans le cadre de leur parcours migratoire.

Il est important, effectivement, de noter que certains individus ont cumulé les prêts. D'ailleurs, 25 répondants, soit 8% des migrants endettés, ont cumulé les trois types de prêts, 31% ont contracté deux types de dettes sur les trois catégories et 61% ont pris une seule forme de ces dettes.

Finalement, on note que **les femmes empruntent des montants moins élevés en moyenne que les hommes**. Tout comme les hommes, on observe que les femmes sont plus nombreuses à s'endetter pour financer la migration. Le nombre de femmes concernées n'étant pas très important, il n'est pas possible cependant de tirer de réelles conclusions, mais il est intéressant de noter que les montants moyens empruntés par les femmes pour financer leur migration sont bien plus élevés que pour les autres types de dette.

### 1.3. PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS ENDETTÉS

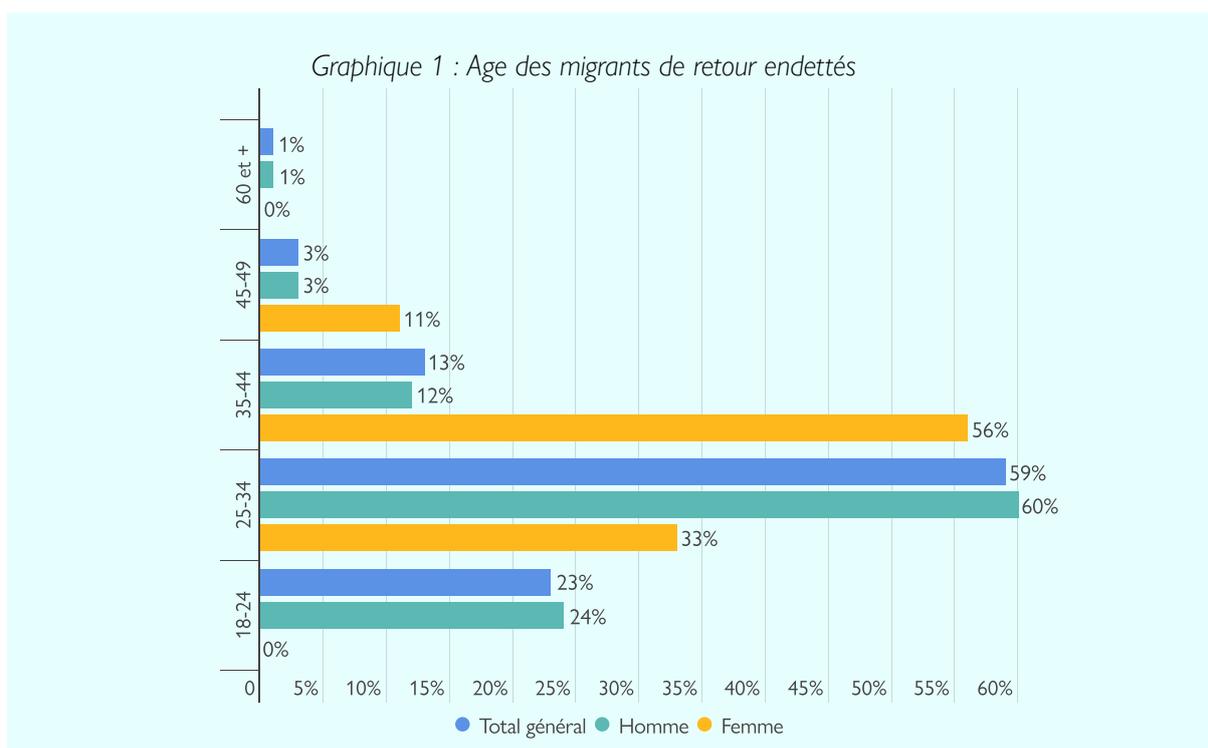
De cette enquête, il ressort que les migrants de retour endettés, tout comme les migrants de retour dans leur ensemble, **sont majoritairement des hommes**, soit 97% de notre échantillon. D'après les informateurs clés, cela s'expliquerait par le fait que peu de femmes migreraient dans la zone de l'enquête. Ainsi, une récente analyse des flux migratoires au Mali publiée par l'OIM estimait à 4% le nombre de femmes en migration au Mali, toutes nationalités confondues (OIM, 2020b). Au même titre, les femmes ne représentent que 4% des migrants de retour assistés par l'OIM depuis 2017. Les informateurs clés ajoutent qu'une femme qui migre seule est très rare, sauf dans le cadre d'un rapprochement familial. Pourtant, cela ne signifie pas que les femmes sont absentes du processus de migration ou même de celui de mobilisation des ressources dans le cadre de la migration. Au contraire, il semblerait que les femmes, notamment les mères aident au financement de la migration en vendant de petits animaux tels que les ruminants.

« La migration féminine est insignifiante dans cette zone, les femmes pratiquent l'exode rural, ou bien, elles peuvent partir dans le cadre de rapprochement de conjoints et le plus souvent, c'est fait dans un cadre légal. »

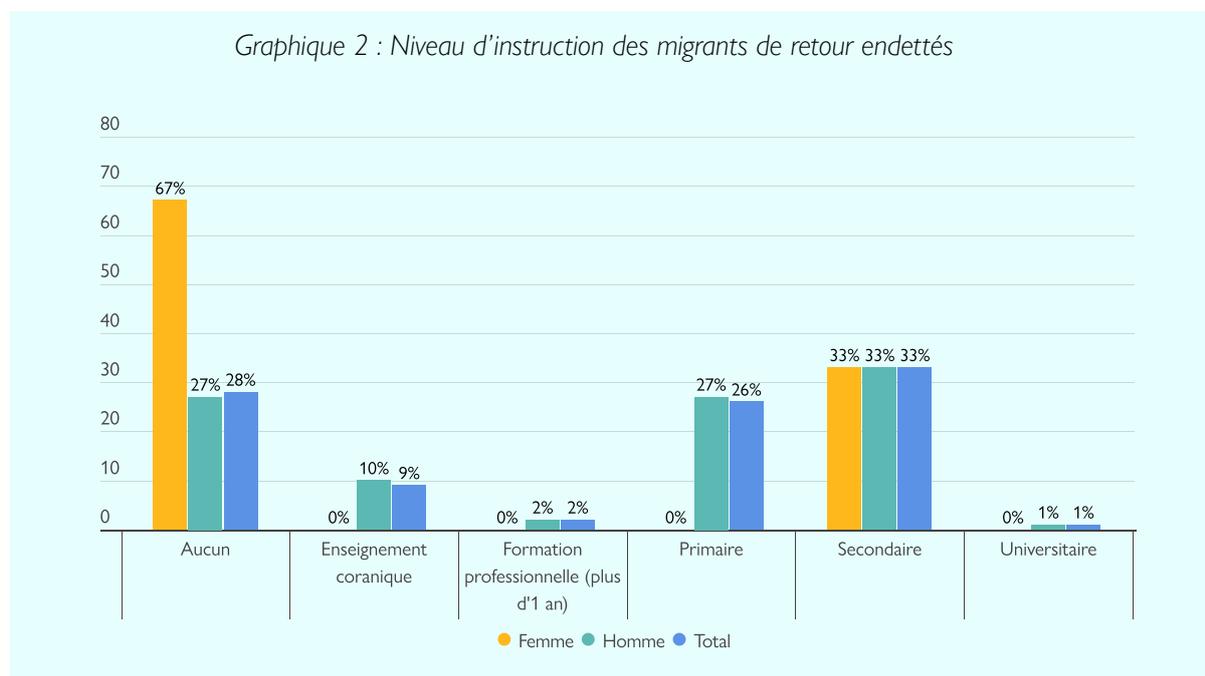
Président de l'Association « Initiative, Migration et Développement », Kayes

On constate également que les migrants retournés endettés ont principalement été assistés au retour depuis la Libye, le Niger et l'Algérie.

La majorité des migrants retournés endettés sont aussi **jeunes** : 82% ont moins de 35 ans. La personne enquêtée la plus jeune a 18 ans, la plus âgée 68 ans. En désagrégeant par sexe, il existe une différence notable entre la distribution d'âge des femmes et celle des hommes. Alors que les hommes sont majoritairement âgés de 25 à 34 ans (60%), les femmes enquêtées sont légèrement plus âgées, 56% d'entre elles ayant entre 35 et 44 ans. Il est intéressant de noter que les femmes endettées sont légèrement plus âgées que l'ensemble des femmes migrantes de retour.

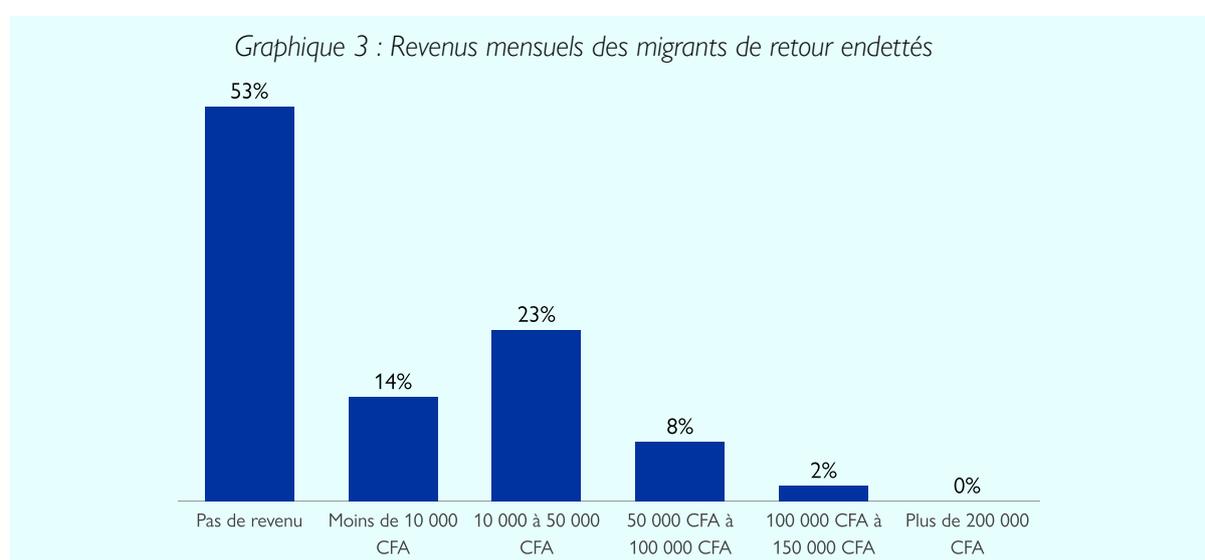


Les migrants de retour enquêtés sont 37% à n'avoir aucun niveau d'éducation formelle (catégories « aucun » et « enseignement coranique » combinées). Cela concerne jusqu'à 67% des femmes endettées enquêtées. Ces caractéristiques sont relativement similaires à celles des migrants de retour non-endettés qui sont légèrement moins nombreux (33%) à n'avoir aucune éducation formelle.



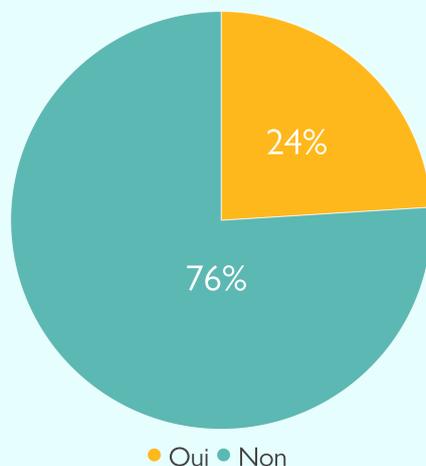
Professionnellement, les migrants retournés endettés, hommes comme femmes, sont majoritairement **sans emploi et à la recherche d'un emploi (57%)**. Quant à ceux qui ont une activité, ils sont employés (27%) et entrepreneurs (15%) et exercent surtout dans le commerce, l'agriculture, la construction et l'artisanat.

Plus de la moitié des migrants endettés (53%) n'avait **aucun revenu mensuel** au moment de l'enquête. Ce pourcentage est similaire pour les migrants non-endettés (56%). Les migrants endettés sont cependant légèrement plus nombreux à bénéficier de revenus supérieurs à 10 000 FCFA (18 USD) par mois (33%) par rapport aux migrants non-endettés (27%). En outre, lorsque l'on désagrège ces données par type de dette, on constate que les migrants qui ont contracté une dette avant leur parcours migratoire (type 1) sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à ne percevoir aucun revenu (68%) pourtant ce sont ceux qui ont contracté les dettes les plus élevées, que l'on s'intéresse au montant médian (152 500 FCFA, soit 275 USD) ou moyen (291 150 FCFA, soit 526 USD). Par ailleurs, les migrants endettés dans le cadre de la migration (type 2) sont 93% à vivre avec un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 000 FCFA (90 USD).



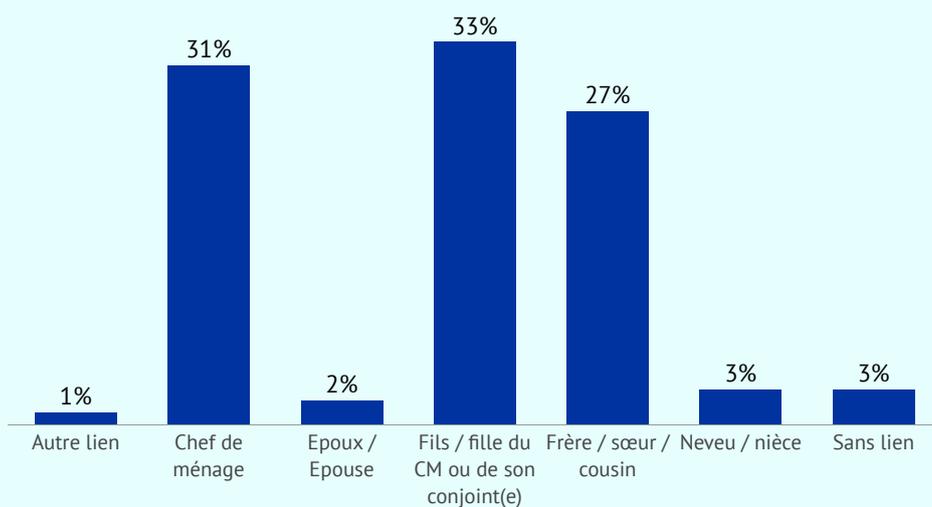
76% des migrants endettés ne reçoivent pas d'aide financière de la part des membres de leur famille ou de leurs amis contre 80% des migrants non-endettés.

Graphique 4 : Aide financière reçue de la part de membres de la famille ou d'amis pour les migrants de retour endettés



Les migrants retournés de notre échantillon sont principalement fils ou fille du chef de ménage ou de son conjoint, frère, sœur ou cousin(e) du chef de ménage ou de son conjoint ou chef de ménage. On note que les chefs de ménage sont beaucoup plus représentés parmi les migrants endettés (31%) que chez les non-endettés (19%).

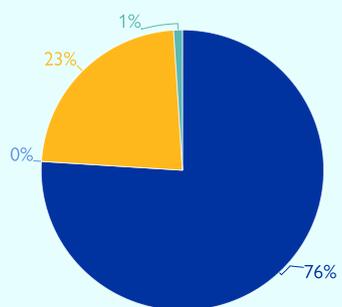
Graphique 5 : Statut au sein du ménage pour les migrants de retour endettés



La majorité des personnes enquêtées étaient célibataires avant le départ, alors qu'au retour, **les individus mariés sont plus nombreux**. On note cependant une différence majeure entre les migrants endettés et non-endettés. Avant leur parcours migratoire, les migrants qui ont eu recours au moins une fois à la dette étaient 43% à être mariés contre 23% des non-endettés. De même, après le parcours migratoire où ils sont 61% à être mariés contre 50% des migrants non-endettés.

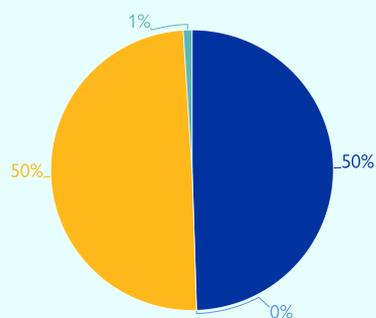
Graphique 6 : Statut marital avant et après la migration pour les migrants de retour endettés et non-endettés

Statut marital AVANT migration pour les migrants non-endettés



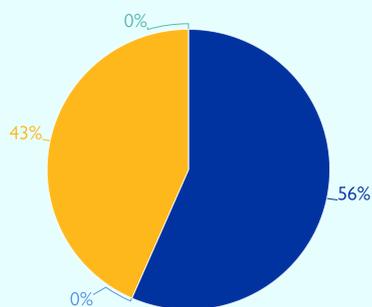
● Célibataire ● Divorcé ● Marié ● Veuf

Statut marital APRES migration pour les migrants non-endettés



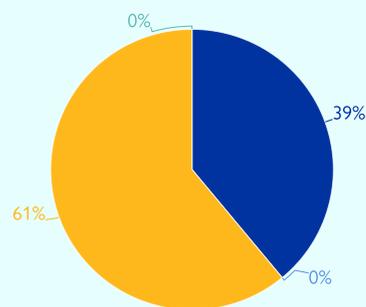
● Célibataire ● Divorcé ● Marié ● Veuf

Statut marital AVANT migration pour les migrants endettés



● Célibataire ● Divorcé ● Marié ● Veuf

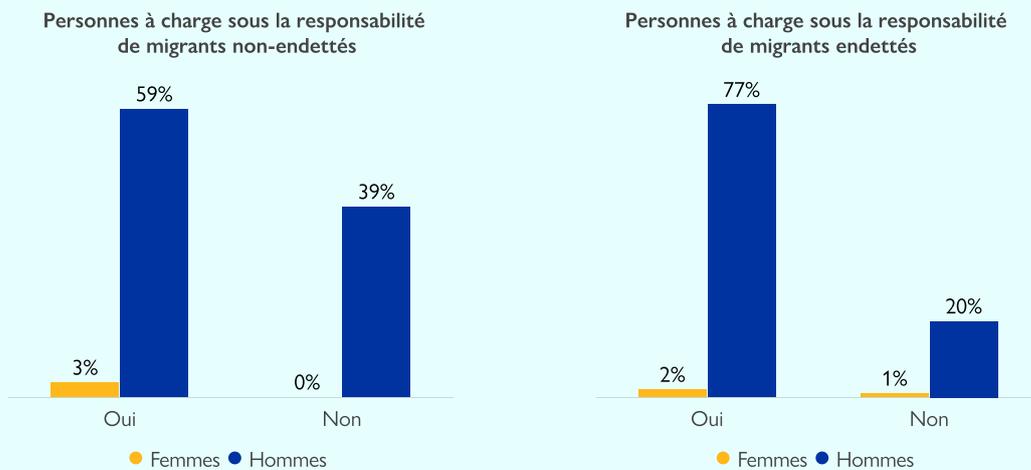
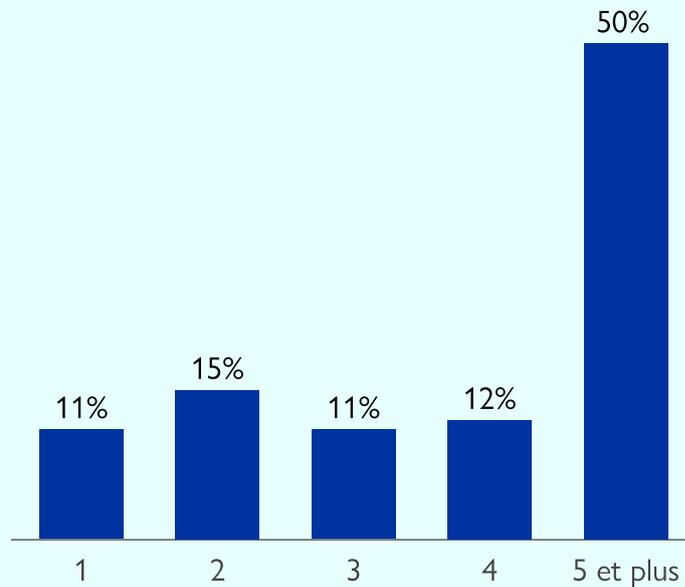
Statut marital APRES migration pour les migrants endettés



● Célibataire ● Divorcé ● Marié ● Veuf

Les migrants de retour enquêtés ont majoritairement des personnes à charge. Sur l'ensemble des migrants qui ont des personnes à charge, la moitié des migrants retournés ont cinq personnes ou plus à charge. 63% ont au moins un mineur à charge et 28% ont au moins un senior à charge. En comparant les situations des migrants endettés aux non-endettés, on remarque que **les hommes endettés sont significativement plus nombreux à déclarer des personnes à charge.**

Graphique 7 : Personnes à charge sous la responsabilité des migrants de retour



Avec des migrants de retour endettés qui sont plus souvent chefs de ménage, plus souvent mariés et plus nombreux à déclarer des personnes à charge, il semblerait que les migrants de retour responsables de leur foyer soient plus enclins à contracter une dette. Ces résultats tendent à confirmer que l'endettement des migrants est bien perçu, voire même valorisé, et pourrait être considéré comme une stratégie d'investissement pour l'ensemble des membres d'une même famille qui dépendent des revenus d'une personne principale. Cela pourrait faire de la dette et de la migration des mécanismes de dernier ressort : n'ayant pas ou peu de revenu et des responsabilités, l'individu va s'endetter et/ou migrer en s'endettant. Par ailleurs, cela s'inscrit pleinement dans le concept de « culture de la migration » évoqué en introduction, un phénomène qui valorise les migrants aux dépens de ceux qui restent.

## 1.4. LES MOTIFS DU RECOURS À L'EMPRUNT

Les informateurs clés s'accordent à dire que la dette dans le cadre de la migration est liée à la pauvreté. Un individu qui n'a pas de revenu, pas d'emploi et aucun bien matériel à vendre n'aurait pas d'autre alternative que de recourir à l'emprunt.

Dans le cadre de cette étude, la majorité des dettes furent contractées pour financer le parcours migratoire (60% de l'ensemble des dettes contractées). Il semble donc que **la motivation première du recours à l'emprunt est la migration**. Or, l'endettement dans le financement des projets migratoires a toujours existé. Sa pratique est ancrée dans les traditions locales et est aussi bien perçue comme une aide, un acte de solidarité qu'un investissement familial. Dans ce contexte migratoire, les dettes contractées servent principalement à préparer le départ ou à financer la migration durant le parcours migratoire.

*« C'est parce qu'on vit dans la pauvreté qu'on s'endette, on fait recours au prêt, (...). C'est la pauvreté qui est le plus souvent à la base de l'emprunt ».*

Président de l'Association Niéta, Kayes

*« Ils n'ont pas les moyens de financer autrement, s'ils avaient les moyens ils n'allaient jamais le faire. Faire appel aux autres est toujours un second choix, c'est quand le candidat n'a pas d'autres formules qu'il fait recours à l'appui, c'est-à-dire à la dette. »*

Président de l'Association « Initiative, Migration et Développement », Kayes

Tableau 3 : Description des dettes liées au parcours migratoire

	Montant total des dettes en FCFA	Nombre de dettes	Montant moyen des dettes en FCFA	Montant médian des dettes en FCFA
Avant le départ	52 260 000	196	266 632	200 000
Durant la migration	19 164 000	111	172 649	150 000
Pour le retour	2 725 000	9	302 778	175 000

Majoritairement, les migrants qui se sont **endettés avant leur parcours migratoire** l'ont fait pour aider leur famille (48% des migrants endettés), et acheter des moyens de production (20%).

Les migrants qui se sont **endettés à leur retour de migration**, soit 48% des migrants endettés de notre échantillon, ont été motivés à emprunter principalement pour aider leur famille (45%). 7% des migrants ayant contracté des dettes après la migration déclarent avoir emprunté pour rembourser les dettes liées à leur projet migratoire passé. **Ainsi, lorsqu'il n'est pas lié au projet migratoire, le principal motif pour contracter une dette est donc d'aider la famille.**

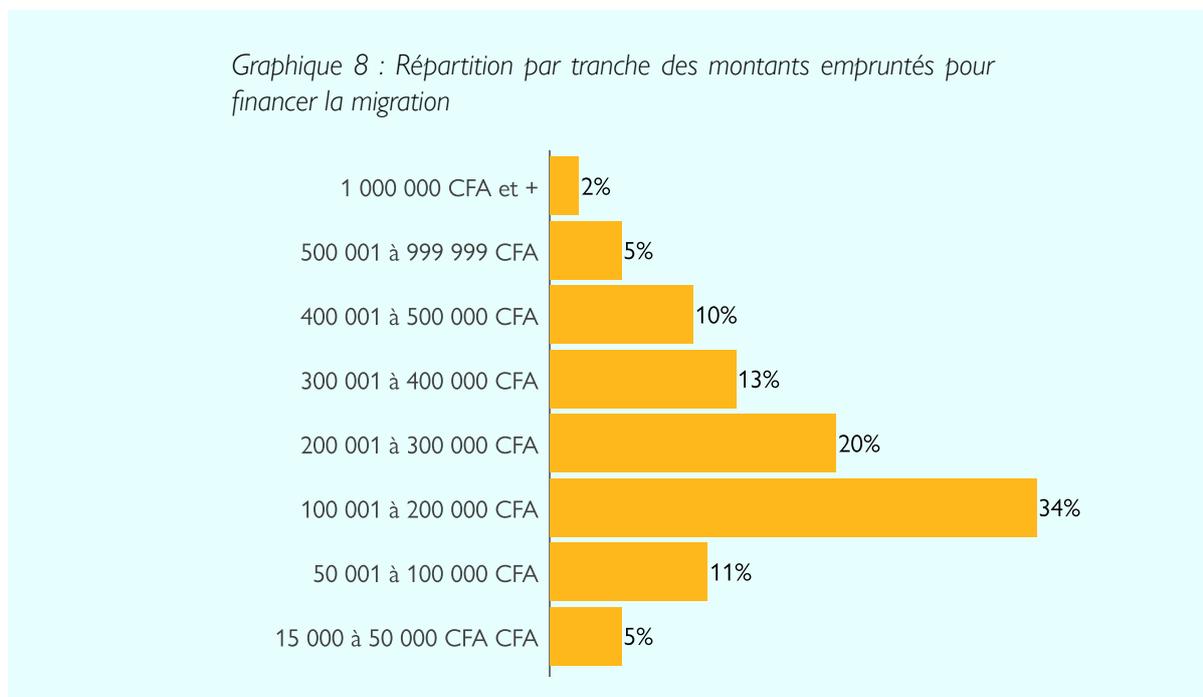
Par ailleurs, l'emprunt informel est décrit par les informateurs clés comme un moyen rapide d'accumulation de capital. Notamment, dans le cadre du financement de la migration, l'emprunt permettra au migrant potentiel de partir plus vite qu'en passant par un auto-financement par le travail, l'épargne ou la vente de biens.



## 2. COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME DE PRÊTS DANS LE CADRE DE LA MIGRATION (DETTE DE TYPE 2) ?

## 2.1. L'IMPORTANCE DE LA DETTE DES MIGRANTS

Bien qu'ayant des revenus légèrement plus élevés que les migrants de retour non-endettés, **90% des migrants retournés endettés ont un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 000 FCFA (90 USD)**. Spécifiquement, les migrants endettés dans le cadre de la migration (type 2) sont 93% à vivre avec un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 000 FCFA (90 USD). Or, lorsque l'on s'intéresse aux montants empruntés, on constate que 95% des migrants endettés dans le cadre du financement de leur migration (type 2) ont contracté une dette dont le montant est supérieur à 50 001 FCFA (90 USD).



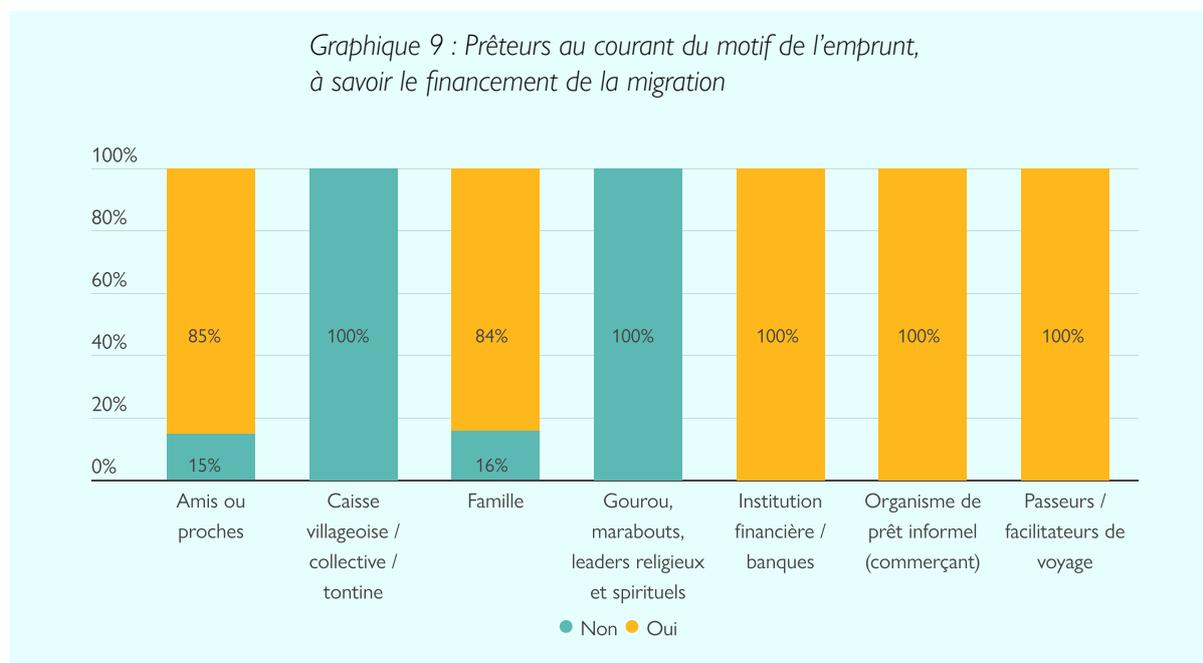
Par ailleurs, **20% des migrants endettés dans le cadre de leur migration (type 2) ont cumulé deux dettes ou plus**.

Il est aussi important de noter que ces dettes peuvent venir en supplément d'autres moyens de financer le parcours migratoire tels que l'autofinancement par le travail et l'épargne ou par la vente de bétail.

Avec des dettes importantes, supérieures aux revenus mensuels, le poids de cet endettement est d'autant plus pesant sur la réinsertion économique du migrant qu'il peut aussi provoquer la mise en place de cercles vicieux de l'endettement. Ce poids considérable de la dette, et le risque de se trouver en incapacité de la rembourser est par ailleurs **un facteur de migration ou de ré-migration**. En effet, l'enquête individuelle effectuée auprès des migrants de retour endettés révèle que 62% des répondants ayant contracté une dette antérieure à leur projet migratoire (type 1) affirment que cette dette dans leur pays d'origine les a incités à migrer. Ce taux s'élève à 83% pour les répondants qui n'ont pas pu rembourser cette dette. De façon plus globale, parmi les migrants endettés, toutes dettes confondues, 11% envisagent de migrer à nouveau pour rembourser leurs dettes.

## 2.2. LES PERSONNES INFORMÉES DE L'EMPRUNT

D'après les déclarations des répondants, les personnes auprès de qui cette dette a été contractée, à 97% des amis ou proches et de la famille, sont majoritairement au courant qu'elle allait servir à financer un projet migratoire même lorsqu'il s'agit de commerçants ou de banques. Ainsi, pour 85% des dettes contractées dans le cadre de la migration (type 2), les amis ou proches qui ont prêté l'argent savaient qu'ils finançaient une migration.



Il est aussi important de noter que la moitié des migrants de retour endettés – toutes dettes confondues, comme dans le cadre d'une dette pour financer la migration - n'informent personne de leur emprunt et environ un tiers d'entre eux informe familles, amis ou proches. Chez les femmes, seules elles (cinq femmes enquêtées sur neuf) ou leur famille sont au courant de leur emprunt. D'après certains informateurs clés, partir sans informer la famille qu'une dette a été contractée pourrait placer cette famille dans une position délicate puisqu' « en cas de décès pendant le voyage, c'est la famille qui doit rembourser » (Président de l'Association Niéta, Kayes).

« Selon la religion, on ne doit pas voyager avec une dette sans pour autant informer sa famille. Personne ne connaît l'issue d'un projet migratoire, alors en cas de décès, c'est à la famille de payer ladite dette. Alors, partir étant endetté sans informer ses proches est contraire aux valeurs de notre religion [l'Islam] ».

Leader religieux, Ségou

## 2.3. LES TEMPORALITÉS DE LA DETTE

Au Mali, dans le cadre du parcours migratoire, les dettes ont principalement été contractées avant le départ pour 61% de ces dettes ou durant la migration pour 35% des dettes. Seules 4% de ces dettes ont été contractées pour le retour du migrant.

Globalement, il a fallu moins d'un mois à l'ensemble des femmes pour obtenir l'ensemble des emprunts nécessaires à la réalisation de leurs migrations. De façon similaire, 73% des hommes endettés ont, eux aussi, eu besoin de moins d'un mois, cependant, 25% d'entre eux ont eu besoin d'un à trois mois. Le recours à l'emprunt semble accélérer le processus de préparation au parcours migratoire par opposition à un autofinancement par l'épargne par exemple.

## 2.4. LES FORMES ET LES ACTEURS DE L'ENDETTEMENT

### LA FAMILLE ET LES PROCHES, ACTEURS CLÉS DE L'ENDETTEMENT.

L'argent finançant la migration a principalement été emprunté auprès des amis ou proches (58% des dettes) et de la famille (39%) – soit 97% des dettes liées à la migration (type 2). Cela renforce l'idée d'un investissement fait par l'entourage sur le migrant et ses chances de réussite, mais aussi celles de confiance sociale et de responsabilisation morale puisque cela n'engendre pas de document écrit mais repose sur les liens créés par le migrant avec son créancier en amont de l'octroi du prêt. Cette préférence pour les prêts informels, au détriment de solutions plus formelles, peut aussi s'expliquer par un taux de bancarisation relativement faible des individus au Mali, mais aussi parce que les migrants n'ont parfois ni papiers, ni garanties ou caution à fournir, qu'ils souhaitent rester discrets sur une migration irrégulière ou parce que la religion musulmane serait défavorable aux taux d'intérêts considérés comme une forme d'usure. Cela appuie l'idée qu'avec ces prêts informels, ce qui est attendu n'est pas spécifiquement le remboursement avec intérêts de la dette, mais bien **une élévation économique et sociale grâce aux services** (financiers ou autres) dont sera redevable le migrant qui aura réussi sa migration.

*« Nos banques cherchent leurs intérêts, elles n'acceptent jamais d'accorder du crédit à quelqu'un qui n'a pas d'activité sûre, alors que, la plupart de nos migrants sont sans activités sûres. Tu peux prendre crédit autrement sinon la banque ne va jamais accepter sans garantie fiable. Selon les versets coraniques, le fait d'emprunter une somme et payer avec un intérêt est interdit, c'est le « riba ». Alors tout bon musulman doit s'en méfier. Cela peut être un facteur démotivant pour des candidats qui désirent s'endetter auprès des banques. »*

Leader religieux, Ségou

Cependant, de façon très marginale, on observe aussi d'autres acteurs de l'endettement. En effet, trois dettes de type 2 ont été contractées auprès de passeurs/facilitateurs, une dette auprès d'un organisme de prêt informel (commerçant), une dette auprès d'un gourou/marabout et trois dettes auprès d'une caisse villageoise/tontine. Une seule dette a été contractée auprès d'une banque/institution financière au Mali, pour un montant de 500 000 FCFA (903 USD), dans le cadre du retour. Certains informateurs clés évoquent aussi la possible sollicitation de prêts à la banque sous le couvert d'une tierce personne qui met ensuite cette somme à la disposition du candidat à la migration (qui n'a ensuite aucun compte à rendre à la banque). Par ailleurs, sur l'ensemble des dettes contractées dans le cadre de la migration, cinq donnaient lieu à un taux d'intérêt, majoritairement fixé à 10% du montant. Une de ces dettes avaient été contractée auprès d'une institution financière/banque, l'autre auprès d'une caisse villageoise.

En plus des prêts informels auprès de la famille et des amis, il se peut que des migrants acceptent de financer de potentiels migrants. Ce type de soutien peut lui-même entrer dans le cadre de la redevabilité d'un prêt informel antérieur contracté par le migrant qui vient en aide auprès de la famille de celui qu'il aide à présent.

Il arrive aussi que les migrants fassent appel aux passeurs. Trois migrants enquêtés ont ainsi contracté des dettes durant leur parcours migratoire, l'un avant le départ au Mali, les deux autres durant la migration, en Libye.

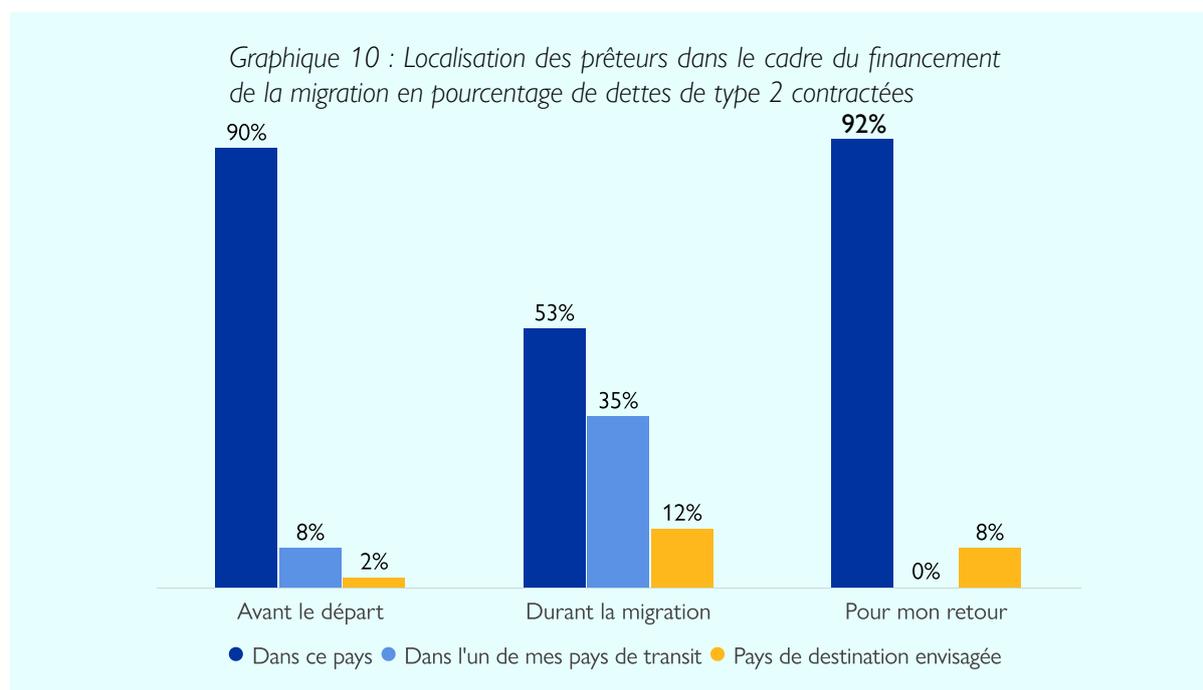
Le rôle prépondérant de la famille se retrouve lorsqu'il est demandé aux migrants endettés de préciser qui les a aidés dans leurs démarches pour emprunter de l'argent. Bien que 56% des femmes et 78% des hommes migrants endettés ont répondu que personne ne les avait aidés, on note que 33% des femmes et 14% des hommes mentionnent l'aide de la famille, 11% des femmes et 10% des hommes mentionnent leurs amis ou des proches. Au total, un tiers des migrants endettés dit avoir été aidé d'une façon ou d'une autre. Lorsque c'est le cas, il semblerait que les amis ou proches et famille aient principalement partagé des

informations, mis en contact ou fourni des conseils. Le fait d'emprunter au nom d'une personne tierce est aussi cité comme une aide à l'emprunt.

Ce sont donc clairement **les réseaux familial et amical qui sont à l'œuvre dans le cadre de la préparation du parcours migratoire**, que ce soit pour des raisons financières ou pratiques. Pour autant, les informateurs clés précisent que les migrants potentiels font aussi appel aux migrants qui ont « réussi » pour obtenir des informations, des conseils, mais aussi des fonds.

## OÙ EST CONTRACTÉE LA DETTE ?

La majorité des prêteurs pour les dettes finançant la migration **se trouvent au Mali**. Cela est vrai que ce soit lorsque la dette est contractée avant le départ (90% des dettes contractées dans le cadre de la migration l'ont été avant le départ) ou dans le cadre de la préparation du retour (92%). Cependant, **près de la moitié des dettes contractées durant la migration le sont dans l'un des pays de transit (35% des dettes sont contractées en Algérie et en Libye) ou dans le pays de destination envisagé (12% des dettes sont contractées en Algérie et en Libye).**



Comme évoqué plus tôt, la famille et les proches restent les principaux prêteurs, que ce soit au Mali (97% des dettes contractées), dans un pays de transit (98%) ou dans le pays de destination (94%).

## 2.5. LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Selon le sociologue Doudou Gueye exerçant à l'Université Assane Seck, Laboratoire de Recherches en Sciences Économiques et Sociales (LARSES), à Ziguinchor au Sénégal, « dans le cas de la migration, rares sont les cas où les conditions sont fixées dès le départ, ce n'est jamais dit dans des termes clairs. On parlerait plutôt de responsabilisation morale autour de la migration, on accorde une tâche, une confiance à la personne qui migre et le migrant en retour, pour des questions de dignité, cherchera à atteindre ses objectifs de migration (...) Il est ainsi encore difficile d'affirmer de manière radicale et systématique que les migrations africaines sont d'ordre individuelles. Derrière l'individu, généralement il y a toujours un arsenal d'acteurs qui concourent pour son activité migratoire. En ce sens, on peut parler de dette sociale. »<sup>11</sup>

Dans le cadre de ces prêts informels octroyés par la famille ou les proches au Mali, il n'y a bien souvent pas de documents ou de contrat précisant les conditions du prêt et de son remboursement. Le prêt est basé sur **la confiance mutuelle et sur l'espoir que le migrant réussira sa migration** et, qu'à ce moment-là, il commencera à rembourser sa dette que ce soit par des versements d'argent au prêteur, sa famille et sa communauté ou en rendant des services comme financer la migration d'un proche du prêteur. Cependant, un témoin peut parfois être requis pour attester du prêt. Il existe un accord tacite entre le prêteur et le migrant sur le fait que ce dernier sera redevable au premier et qu'il commencera à rembourser (peu importe la forme du remboursement) dès qu'il le pourra, pendant la migration ou dès le début de son retour. Le prêt peut donc être vu comme un investissement mais est aussi souvent pensé comme de l'entraide, un appui solidaire.

Ainsi, le remboursement pourra donner lieu à un remboursement strict du montant prêté et pourra être échelonné, mais il est aussi possible qu'en cas d'échec de la migration, **le prêteur ne demande pas à se faire rembourser, sans pour autant que la redevabilité ne cesse**. D'autre part, cette compréhension du prêt peut aussi signifier **que certaines participations au financement de la migration ne soient pas comprises comme une dette**. En effet, la vente de petit bétail par la mère du migrant peut ne pas être perçue par celui-ci comme une dette en vue de financer la migration. Pourtant, en cas de réussite de la migration, il est fort probable que le migrant rembourse cette aide. Financièrement, **la distinction peut être tenue entre don et prêt**. Dans la compréhension plus stricte de la dette cependant, le migrant restera redevable de l'argent ou de l'aide octroyée.

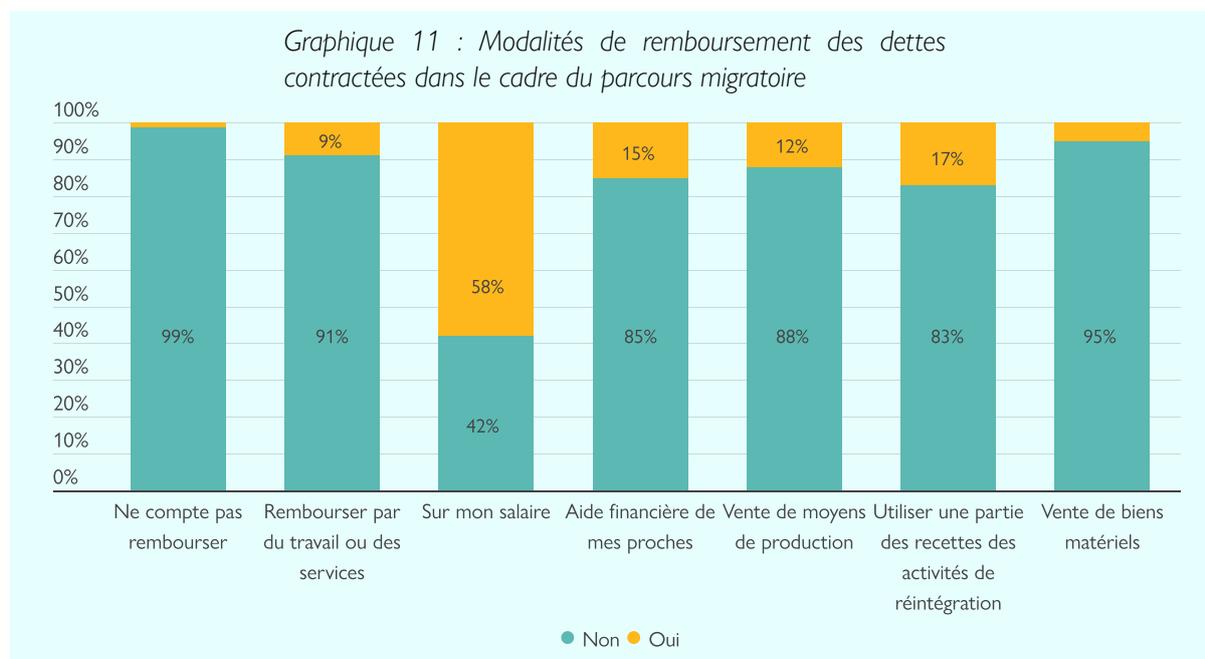
Les données quantitatives indiquent que 86% des migrants qui se sont endettés avant leur projet migratoire (dette de type 1) et 88% des migrants de retour qui se sont endettés après leur migration (dette de type 3) pensent pouvoir rembourser leurs dettes. De façon similaire, **86% des migrants de retour qui se sont endettés dans le cadre de leur migration (type 2) pensent pouvoir rembourser leurs dettes** et 99% comptent le faire. En toute logique, on remarque que les remboursements sont plus avancés pour les dettes contractées avant la migration (52% des migrants qui se sont endettés avant le projet migratoire déclarent avoir remboursé cette dette) que celles contractées dans le cadre de la migration (32% de ces dettes sont remboursées et 24% sont en cours de remboursement) ou celles contractées après le retour (11% des migrants qui se sont endettés après leur migration déclarent avoir remboursé cette dette).

---

<sup>11</sup> Entretien exploratoire organisé par le Bureau Régional de l'OIM à Dakar, Juin 2020.

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Pour l'ensemble des dettes contractées dans le cadre du financement de la migration (type 2), les migrants de retour endettés privilégient l'utilisation d'une **partie de leur salaire comme mécanisme de remboursement**. Ainsi, 58% des dettes contractées sont remboursées au moins en partie par ce mécanisme. Dans une moindre mesure, l'utilisation d'une partie des recettes des activités de réintégration (utilisées dans le cadre du remboursement de 17% des dettes contractées) et l'aide financière des proches (15%) sont aussi des modalités de remboursement citées par les migrants.<sup>12</sup> Bien entendu, plusieurs mécanismes peuvent être cumulés pour rembourser les dettes.



Le **mécanisme de remboursement par les salaires** est aussi celui privilégié par les migrants ayant contracté une dette après leur migration (type 3) puisque 44% des migrants ayant contracté ce type de dette passent par ce mécanisme. Dans le cadre du remboursement de cette dette contractée au retour, 25% des migrants utilisent aussi une partie des recettes générées par les activités de réintégration.

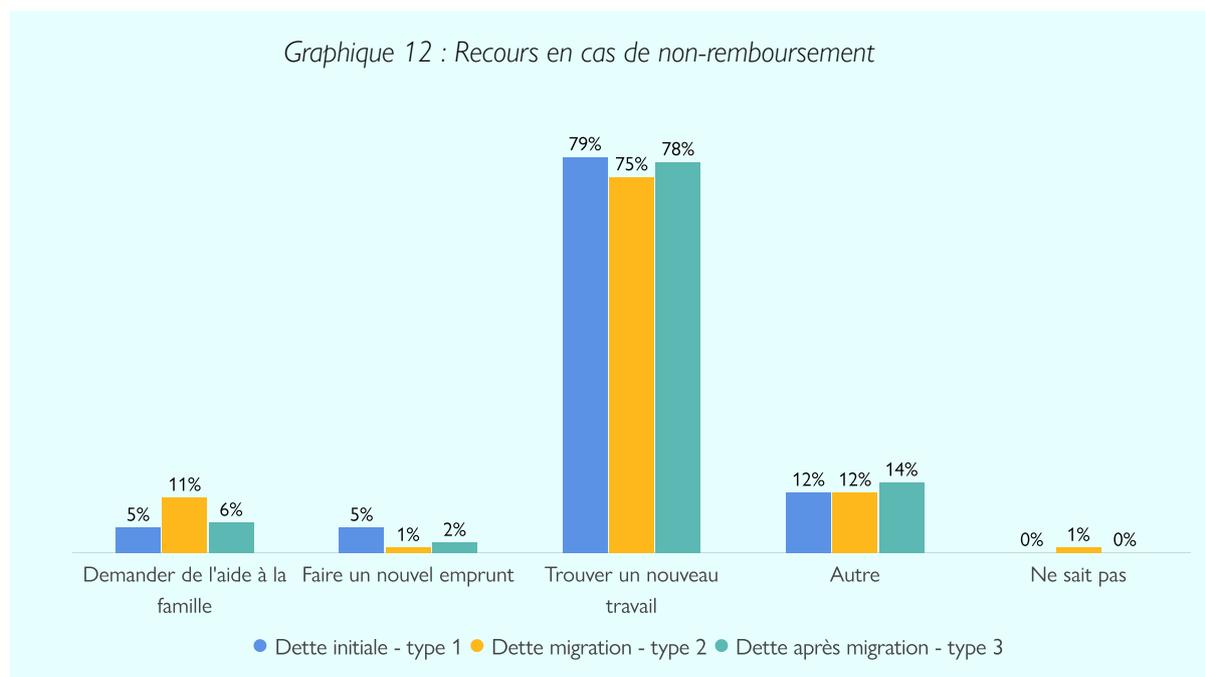
## FRÉQUENCE DES REMBOURSEMENTS

Majoritairement, les remboursements des dettes contractées sont irréguliers (81%). 13% des dettes sont tout de même remboursées mensuellement. Ces tendances se retrouvent aussi dans le remboursement des dettes contractées après le parcours migratoire. Ces remboursements sont principalement gérés par les migrants eux-mêmes (92% des dettes que les migrants prévoient de rembourser).

<sup>12</sup> La somme des pourcentages de « oui » sera supérieure à 100% car, pour une dette, plusieurs mécanismes peuvent être cités par le répondant.

## NON-REMBOURSEMENT

Dans le cas où ils ne pourraient pas rembourser leur dette, la majorité des migrants déclarent **qu'ils trouveront un nouveau travail**. Les migrants qui se sont endettés avant leur parcours migratoire sont légèrement plus enclins à contracter un nouvel emprunt par rapport aux migrants ayant contracté d'autres types de dettes, mais les proportions restent faibles. De la même façon, les migrants ayant contracté une dette pour financer leur migration sont légèrement plus favorable à l'idée de demander de l'aide à leur famille (11%).



D'autres stratégies peuvent être de demander de l'aide à la famille ou de contracter un nouvel emprunt. Par ailleurs, **11% des individus de retour endettés, hommes comme femmes, envisageraient de migrer à nouveau pour rembourser leurs dettes**, Ces intentions de migrer ne varient que très légèrement selon le type de dette contractée.

Il ressort des entretiens menés que la dette, fruit d'un contrat de confiance, se doit d'être remboursée, mais pas uniquement en termes financiers. En effet, pensée comme une aide et basée sur la confiance, les conditions de remboursement ne sont que peu discutées. Aux yeux de ces communautés, l'engagement reste oral et moral plus que toutes autres formes d'engagements. En cas « d'échec » de la migration, il se peut que la dette « financière » soit effacée, ou payée par un autre membre de la famille pour éviter la stigmatisation du migrant et de sa famille. Il semblerait d'ailleurs, qu'il ne soit pas rare au Mali que la dette soit remboursée par la famille ou un proche ou que l'emprunteur renonce au remboursement. **Reste alors une dette morale qui pèsera elle aussi sur les chances de réintégration du migrant de retour.**

*« Généralement, si un membre de la famille est en mesure de rembourser, il rembourse même s'il n'était pas informé au départ, c'est une façon de laver l'affront de la famille ».*

Leader religieux, Ségou

*« C'est une question de morale, car les normes sociales pèsent plus que les lois aux yeux des personnes qui vivent dans ces milieux. C'est un engagement moral et cet engagement compte plus que toute autre forme d'engagement ».*

Président de l'Association « Initiative, Migration et Développement », Kayes

Comme le dit le sociologue Doudou Gueye, « Ceux qui se mobilisent derrière le départ d'un individu attendent en retour que leur niveau de vie soit relevé, dans le cas où l'émigration de la personne est une migration réussie. (...) Cependant, dans le cadre de la migration non réussie, lorsque le candidat n'est pas arrivé à destination, naturellement, c'est lui qui va toujours demander qu'on le soutienne. (...) S'il revient, même si on ne lui demandera pas de rembourser la dette, mais il risque d'être stigmatisé dans sa communauté de retour, puisqu'il sera considéré en échec »<sup>13</sup>. Ainsi, il semble difficile pour un migrant de retour de sortir de cette logique de redevabilité, car même s'il rembourse la dette, il pourrait toujours se sentir redevable d'espoirs placés en lui en termes d'élévation sociale mais aussi des restrictions qui ont pu être causées par les stratégies de mobilisation des fonds lors de la préparation de sa migration. Qu'il ait remboursé ou non sa dette financière, le migrant de retour qui aura « échoué » sa migration restera redevable d'une dette morale. Bien entendu, cette redevabilité est accentuée lorsque la dette financière n'a pas été remboursée.

*« Quant à la dette morale, elle existe dès lors qu'on a franchi le pas de la migration. Partir en migration au Mali c'est comme lancer un défi à la communauté, à ses proches, ça ne va pas ici, je vais pour réussir ma vie. [...] Par rapport à la dette morale, c'est vraiment quelque chose qui peut peser longtemps, voire toute une vie. »*

Président de l'Association « Initiative, Migration et Développement », Kayes

## 2.6. VIOLENCE ET REMBOURSEMENT

Un migrant endetté sur cinq dit avoir subi des menaces pour rembourser ses dettes. Cette proportion est relativement semblable selon les différents types d'endettement. Dans notre échantillon, cela concerne 48 migrants de retour endettés, dont une femme. Celle-ci déclare avoir subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser une dette. Elle dénonce des actes d'humiliation, d'injure et des violences psychologiques ayant eu lieu au Mali. Les hommes déclarent eux aussi avoir subi des actes d'humiliation, d'injure et des violences psychologiques pour rembourser leurs dettes, principalement au Mali. Les violences physiques, le travail non payé et la confiscation des papiers sont aussi cités. De la même façon, 22 migrants de retour endettés (7%) déclarent que leur famille a subi des pressions, menaces, abus ou violence pour rembourser une dette. Là encore, humiliations, injures et violences psychologiques sont mentionnés auxquelles viennent s'ajouter parfois des violences physiques. Ces violences peuvent engendrer de véritables traumatismes pour les migrants et leurs familles, en plus de peser sur leurs relations avec celle-ci dans le cas où elle aurait dû subir ce type d'agressions.

*« Il arrive souvent que certains réussissent leur réinsertion et ce sont des gens qui ont financé la totalité ou une grande partie de leur projet migratoire. Ceux qui s'endettent peuvent ne pas bénéficier du même accompagnement que les premiers. »*

Président de l'Union des 7 villages, Koulikoro

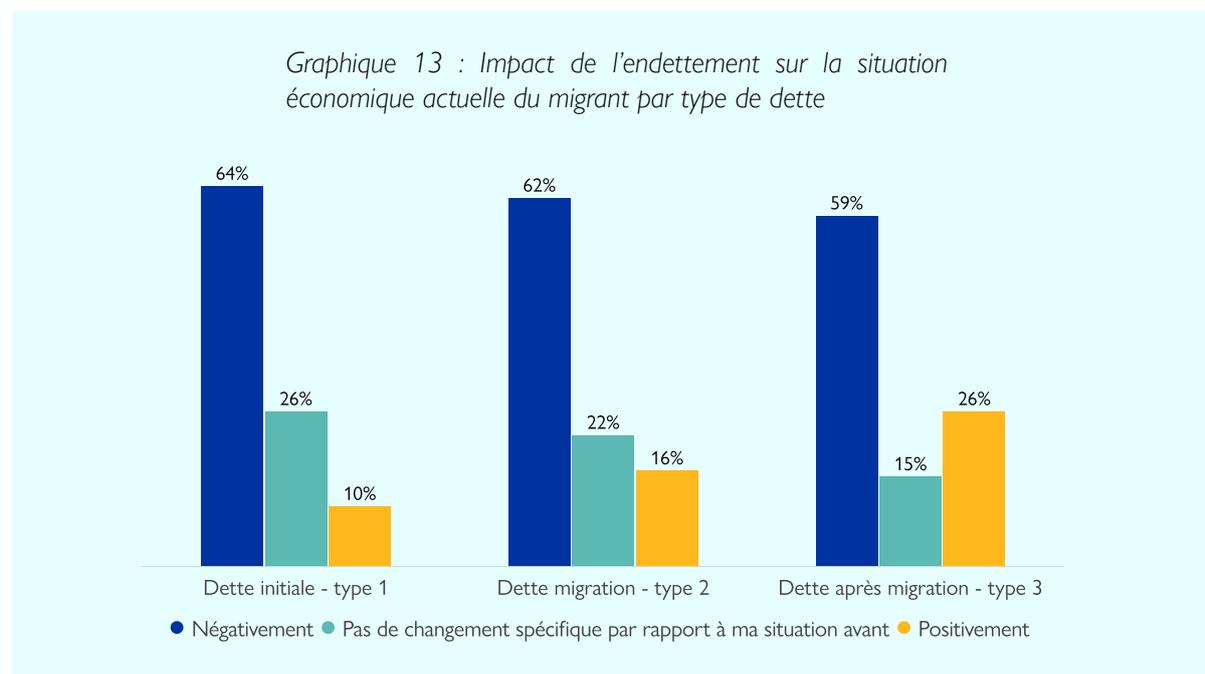
<sup>13</sup> Entretien exploratoire mené par le Bureau Régional de l'OIM à Dakar, Mars 2020.



### 3. QUEL EST LE RÔLE DE L'ENDETTEMENT DANS LE PROCESSUS DE RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR ?

### 3.1. IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LA RÉINTÉGRATION DU MIGRANT

La majorité des migrants endettés enquêtés dans le cadre de cette étude (60%) considèrent que l'**endettement impacte négativement leur situation économique** actuelle puisqu'il occasionne une aide à la famille réduite, des revenus insuffisants, des difficultés d'autonomie financière et affecte la sécurité alimentaire du migrant de retour. Au contraire, 19% affirment que l'endettement a positivement impacté leur situation économique grâce à une meilleure sécurité alimentaire, un accès facilité à de nouvelles opportunités économiques ou la possibilité d'aider financièrement leur famille et d'acheter des biens matériels. Les migrants ayant contracté des dettes après leur parcours migratoire sont légèrement plus positifs que les autres (voir le graphique 13 pour le détail par type de dettes).

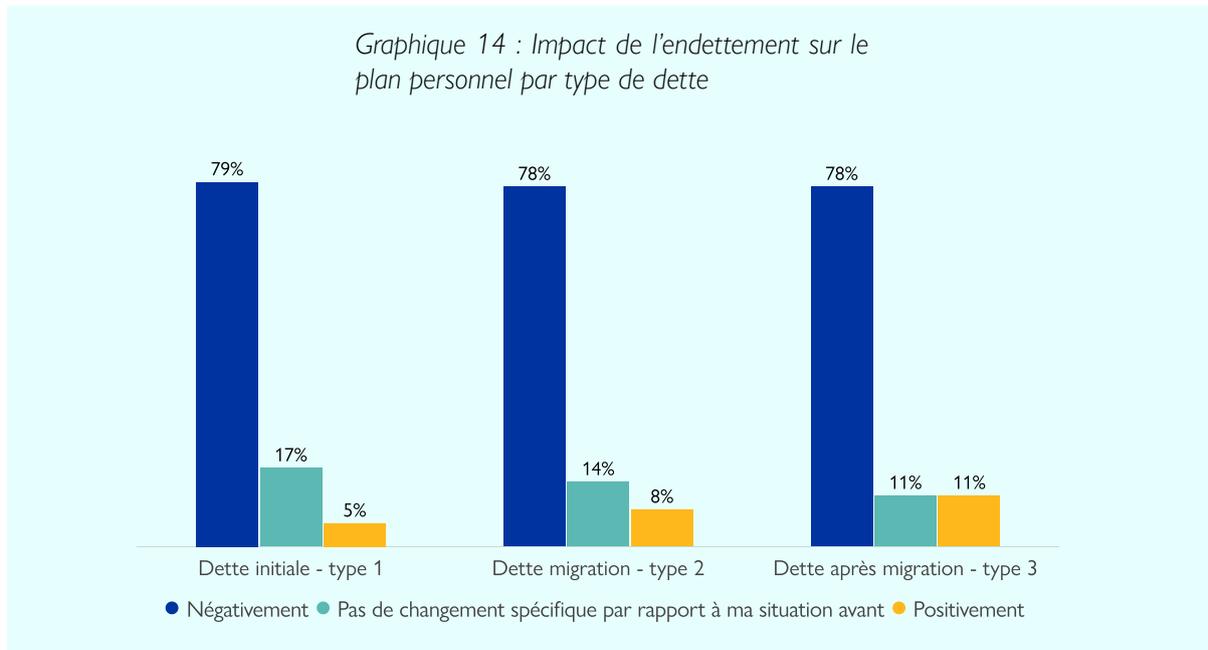


Dans le cas d'une migration qui « échoue », au sens où le migrant n'aurait pas atteint ses objectifs professionnels ou économiques dans le pays de destination, ou s'il n'a pas pu atteindre le pays de destination, il existe un risque pour le migrant que ses vulnérabilités initiales, celles qui l'ont poussées à partir, s'accroissent et qu'il se trouve au retour dans une situation économique et sociale plus difficile qu'avant son départ à cause de la situation d'endettement.

Il ressort des entretiens menés avec les informateurs clés que **la réintégration des migrants qui autofinancent leur projet migratoire est plus aisée que celle des migrants endettés**. Ils sont plus accompagnés par leurs parents et leur communauté, ils ne sont encore redevables de rien à personne et n'ont donc pas encore usé leur « crédit moral » auprès des autres.

### 3.2. IMPACTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX DE L'ENDETTEMENT POUR L'INDIVIDU

D'après les données collectées, **77% des migrants endettés considèrent que l'endettement les impacte négativement sur le plan personnel (social et psychologique)**. Cette forte proportion ne varie que légèrement en fonction du type de dette contractée (voir graphique 14). En revanche, 14% ne constatent pas de changement et 9% affirment que l'endettement les a positivement impactés.

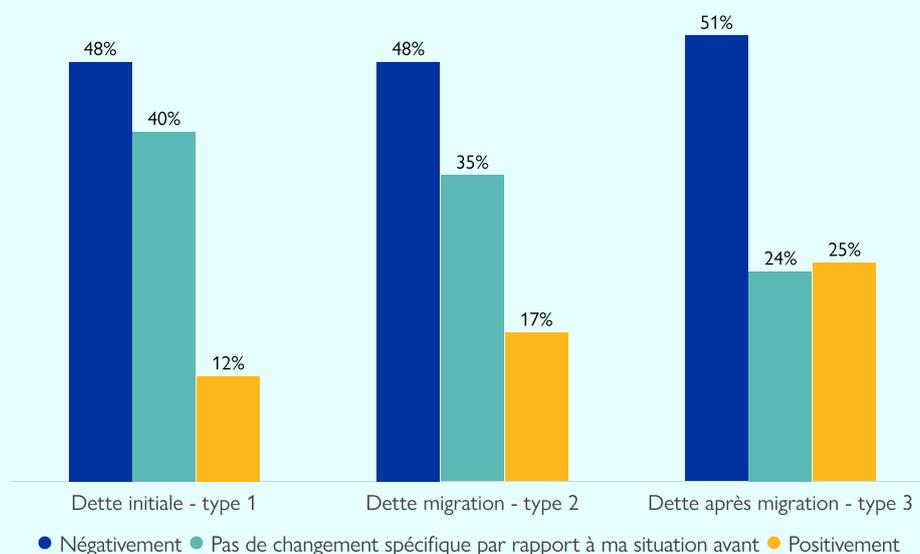


Les impacts négatifs cités par les migrants de retour endettés sont principalement de l'ordre **du sentiment de honte, de la peur de ne pas réussir à rembourser et du stress**. Alors que les aspects positifs cités sont principalement le fait que la dette suscite de l'espoir, un sentiment de réussite et de la fierté. Par opposition à l'idée d'une migration réussie, synonyme d'amélioration des conditions de vie et de réussite économique, le migrant de retour, qui aura échoué sa migration, et qui aura contracté des dettes auprès de sa famille et de ses proches pour financer celle-ci, verra sa dignité et son honneur ébranlés.

### 3.3. IMPACT DE L'ENDETTEMENT SUR LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS DES MIGRANTS DE RETOUR

Près de la moitié des migrants endettés (**48%**) considèrent que l'endettement impacte négativement la situation économique de leur famille, 33% ne constatent pas de changement et 20% affirment que l'endettement a positivement impacté la situation économique de leur famille. Lorsque l'on regarde le détail par type de dette présenté dans le graphique 15, on note cependant que les migrants endettés au retour (type 3) sont légèrement plus nombreux à décrire un impact positif.

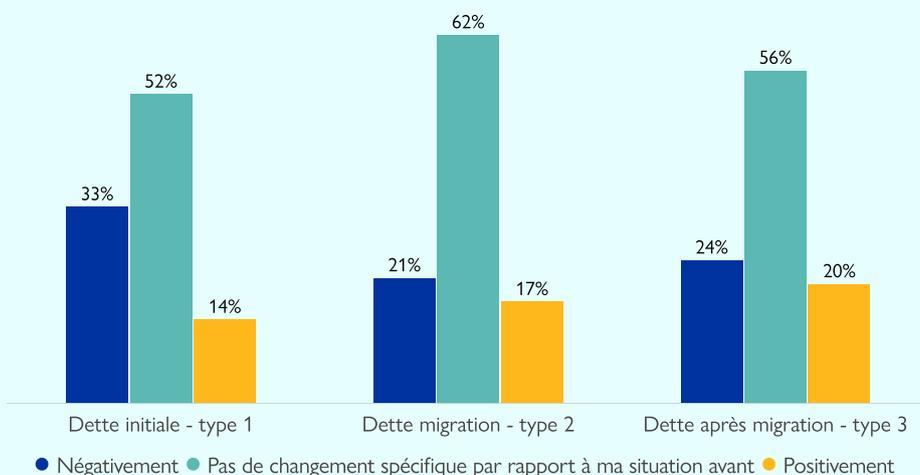
Graphique 15 : Impact de l'endettement sur la situation économique de la famille par type de dette



D'après les réponses des migrants de retour endettés, les impacts économiques négatifs sur la famille sont principalement liés à la réduction des dépenses quotidiennes, l'instabilité de l'emploi et la réduction de la quantité de nourriture. Les migrants qui constatent des impacts positifs évoquent une meilleure sécurité alimentaire, leur accès à de nouvelles opportunités économiques et la possibilité de nouveaux investissements financiers.

Pour 60% des migrants endettés, l'endettement n'a pas d'impact sur les relations avec leur famille. Néanmoins, 22% affirment avoir été impactés négativement. Cette perception est d'autant plus marquée dans le cadre des dettes contractées avant la migration (type 1) puisque 33% des migrants endettés avant la migration relèvent un impact négatif (voir graphique 16). 18% des migrants endettés notent un impact positif sur leurs relations avec la famille. Cet impact positif de la dette semble être plus perceptible pour les individus qui ont emprunté au retour (type 3) – voir graphique 16.

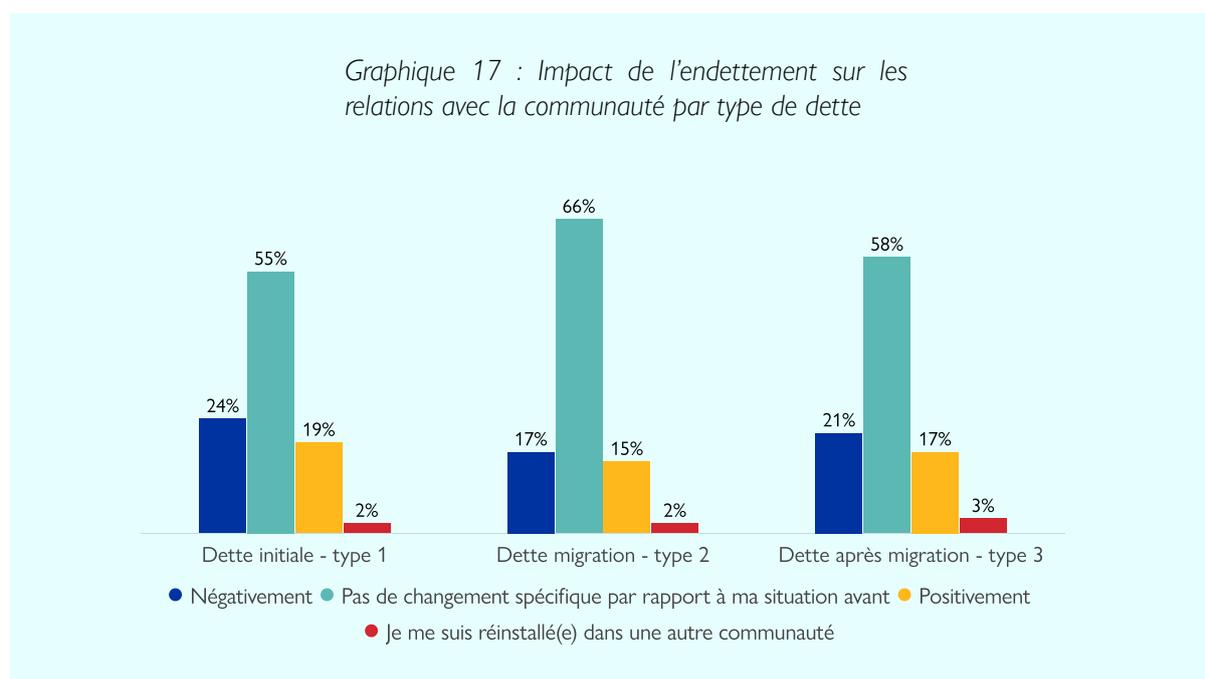
Graphique 16 : Impact de l'endettement sur les relations avec la famille par type de dette



Là encore, les impacts négatifs sont de l'ordre du sentiment de honte et du jugement alors qu'à l'inverse les impacts positifs sont un plus grand respect de la part de la famille et un sentiment d'admiration. Comme le dit Doudou Gueye, « les parents au tout début n'acceptent d'ailleurs souvent pas le retour du migrant, ce sont les organisations tierces qui permettent de négocier le retour de l'enfant dans le cadre de l'assistance au retour ».<sup>14</sup>

## RELATIONS SOCIALES AVEC LA COMMUNAUTÉ

D'après les résultats quantitatifs de l'enquête, **64% des migrants endettés considèrent que l'endettement n'a pas impacté leurs relations avec leur communauté**. Cependant, 19% constatent un impact négatif, 15% un impact positif et 2% se sont installés dans une autre communauté. Le détail par type de dette peut être lu dans le graphique 17 ci-dessous.



Encore une fois, les impacts négatifs cités sont le sentiment de honte et le jugement alors que les impacts positifs sont un plus grand respect de la communauté et une confiance accrue. D'après les informateurs clés, il semblerait qu'en dépit des déclarations des migrants endettés sur l'absence relative d'impact sur les relations avec la communauté, il puisse y avoir des répercussions importantes sur la vie du migrant de retour endetté au sein de sa communauté. Ils mentionnent par exemple que celui-ci peut se retrouver privé de sa capacité à prendre part aux décisions collégiales de la communauté. Par ailleurs, la perception du migrant par la communauté va automatiquement engendrer des répercussions sur son employabilité.

« Toutes les décisions collégiales au sein de la famille sont prises sans même me consulter. Cela est valable pour tous ceux qui sont revenus sans fortune. »

Président de l'Association Niéta, Kayes

<sup>14</sup> Ibid.

« Dans notre milieu la migration n'est pas une chose mauvaise. Mais si tu t'endettes, tu ne peux pas revenir sans avoir quelque chose si non les gens te qualifient de maudit »

Président de l'Association Baraouéli N'go, Ségou

Finalement, l'endettement dans le cadre d'une migration qui aurait « échoué » apparaît bien comme un frein supplémentaire à l'intégration économique du migrant qui vient s'ajouter à des conditions difficiles, motifs mêmes de la migration dans un premier temps. En toute logique, l'incapacité à rembourser cette dette entraîne de véritables difficultés de réinsertion et devient même motif de ré-migration pour certains. Au-delà de l'aspect économique, les résultats de cette étude démontrent que l'endettement impacte négativement les statuts socio-culturel ou psychologique du migrant de retour, voire de sa famille et de sa communauté - voir le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Impacts économiques, socio-culturels et psychologiques de la dette sur le migrant de retour, sa famille et sa communauté

Impact de l'emprunt	Migrant de retour	Famille et communauté
<b>Impacts positifs</b>		
Économique	Renforcement des liens économiques, indépendance économique, résilience, meilleure sécurité alimentaire, accès à de nouvelles opportunités économiques, possibilité d'aider financièrement leur famille, possibilité d'acheter des biens matériels	Renforcement des capacités économiques et d'investissement, résilience, meilleure sécurité alimentaire, accès à de nouvelles opportunités économiques, possibilité de nouveaux investissements financiers
Socio-culturel	Valorisation sociale, bonne réintégration sociale, reconnaissance	Renforcement des liens socioculturels.
Psychologique	Honneur, fierté, espoir, sentiment de réussite	Honneur, respect, confiance, admiration
<b>Impacts négatifs</b>		
Économique	Pauvreté, vulnérabilité, aide à la famille réduite, difficultés d'autonomie financière, insécurité alimentaire	Mobilisation et ou vente des ressources, précarité aigue, pauvreté, réduction des dépenses quotidiennes, insécurité alimentaire
Socio-culturel	Stigmatisation, manque d'estime, exclusion sociale	Stigmatisation, mauvais commentaire par la communauté, exclusion sociale
Psychologique	Honte, comportement asocial, déviance, peur de ne pas réussir à rembourser, stress	Déshonneur, honte, jugement

## CONCLUSIONS

Cette étude a permis de constater que l'emprunt informel auprès des proches ou de la famille est un phénomène important au Mali, intrinsèquement lié à la réalisation du projet migratoire. Des hommes jeunes, sans ressources et avec des personnes à charge s'endettent en quête d'un espoir de vie meilleure pour eux et leur entourage. Ce type d'endettement n'est pas particulièrement considéré comme honteux même si les migrants qui y ont recours préfèrent majoritairement garder cette information pour eux. Toutefois, il est commun que le prêteur connaisse le motif de la dette, notamment dans le cadre d'une migration. Cela se comprend de deux façons : tout d'abord parce qu'au Mali la migration n'est pas taboue, au contraire, elle est encouragée, mais aussi parce que cette dette est perçue comme un investissement par le prêteur qui sans attendre le remboursement exact du montant prêté – les modalités de remboursement ne semblent d'ailleurs pas spécifiées – va attendre du migrant son assistance en retour (biens ou services) une fois qu'il aura réussi. Cet endettement va lier moralement un migrant et ses proches, sa famille, voire sa communauté, qui voient en cette dette - et en cette migration - le seul moyen de s'en sortir. Malheureusement, pour ce qui est des migrants maliens assistés au retour, cette migration ne leur permet pas d'obtenir les résultats escomptés et ils doivent, à leur retour, faire face à la fois à une dette financière et morale.

Cette étude a ainsi mis en lumière l'impact négatif de la dette financière sur la réintégration du migrant dans sa communauté d'origine. Le migrant de retour qui est justement parti du Mali dans le but d'améliorer ses perspectives économiques ou professionnelles, se retrouve au même point quelques mois ou années après, endetté. **Pour autant, cette dette financière ne semble pas perçue comme insurmontable, au contraire de la dette morale qui va impacter elle aussi la réintégration du migrant de retour.** En effet, les migrants assistés au retour, en dépit de l'importance des dettes contractées semblent plutôt confiants en leur capacité à rembourser cette dette financière et les informateurs clés s'accordent à dire qu'un prêteur peut renoncer à se faire rembourser ou que la famille peut payer en lieu et place du migrant. Par contre, toutes les ressources mobilisées et les espoirs nourris par la famille et la communauté, autour de cette migration, au travers de la dette, sont perdus. Ainsi, il est intéressant de noter que bien que l'impact économique de la dette soit perçu comme le plus négativement impactant par les migrants de retour endettés, il semble pourtant que ce soit l'aspect moral de la dette qui soit le plus lourd et difficile à effacer. Cette dette morale va peser sur la capacité de réintégration du migrant qui risque alors d'être stigmatisé et mis à l'écart pour son échec. Les migrants de retour endettés se trouvent donc dans une situation de vulnérabilité extrême où il leur sera difficile de faire appel à des réseaux de solidarité qu'ils auraient déjà déçus. Les sentiments de honte, de stress, le manque d'estime de soi et le fait d'être exclu, rejeté et d'avoir perdu la confiance de la communauté sont de puissants facteurs capables d'empêcher toute réintégration durable. Ainsi, à **un échec économique du projet migratoire s'ajoute un échec social.**

L'endettement, et qui plus est l'incapacité à rembourser la dette morale si ce n'est financière, renforcent les vulnérabilités de migrants de retour ajoutant aux difficultés économiques un sentiment d'échec et de honte largement dus au fait de n'avoir pas su subvenir aux besoins de leurs familles. Cela va mettre en péril la réintégration du migrant de retour, voire provoquer un possible cercle vicieux de la dette ou des ré-migrations.

## RECOMMANDATIONS

À l'issue de ces travaux de terrain, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Sensibiliser les acteurs gouvernementaux et nationaux à la question de la dette migratoire, en présentant clairement les ramifications économiques, sociales et psychosociales qui en découlent ;
- Renforcer les canaux d'information sur les dangers de la migration irrégulière et les diffuser de manière plus large afin qu'ils touchent les migrants potentiels, les migrants en cours de voyage et les candidats au retour ;
- Promouvoir le recours à ces mécanismes d'aide / emprunts informels au service de formations adaptées aux besoins locaux et de projets au bénéfice des jeunes et de la communauté ;
- Développer des formations professionnelles et créer des emplois dans les zones de départ et de retour des migrants ;
- Vulgariser les pratiques intelligentes du changement climatique à l'endroit des potentiels migrants et migrants de retour ;
- Multiplier les initiatives permettant aux migrants de retour d'accéder rapidement à des activités génératrices de revenu leur permettant de rembourser leur dette et de subvenir aux besoins de leur famille, voire de leur communauté ;
- Renforcer la capacité technique et financière des organisations locales qui viennent en aide aux migrants de retour conformément aux réalités de leurs milieux ;
- Impliquer les communautés et les associations locales dans la conception des programmes de réintégration des migrants de retour ;
- Promouvoir la création des coopératives de réinsertions des migrants de retour ;
- Favoriser la participation sociale des migrants de retour dans leur communauté et faciliter l'accès des migrants de retour à des activités à plus-value sociale, sociétale et culturelle au sein de la communauté leur permettant de restaurer les liens de confiance et de solidarité ;
- Poursuivre les activités de déstigmatisation des migrants de retour au sein de leurs familles, de leurs communautés et de la société dans son ensemble ;
- Renforcer les activités de protection des migrants de retour endettés qui peuvent être victimes d'abus, pressions et violences lorsqu'il s'agit de rembourser leurs dettes ;
- Renforcer l'accompagnement psychosocial des migrants de retour dans le processus de leur réinsertion ;
- Créer une synergie d'action entre les différents intervenants dans l'accompagnement des migrants de retour.

## BIBLIOGRAPHIE

- DW. 2018. L'émigration, les jeunes en parlent à Kayes. <https://www.dw.com/fr/l%C3%A9migration-les-jeunes-en-parlent-%C3%A0-kayes/a-46494643> [accès le 28/07/2020]
- Fransje Molenaar Thibault van Damme. 2017. Irregular migration and human smuggling networks in Mali, Clingendael Institute.
- MMC REACH. 2020. Mali. Destined to migrate. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/REACH\\_MAL\\_report\\_destined-to-migrate\\_March-2020.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/REACH_MAL_report_destined-to-migrate_March-2020.pdf)
- OIM. 2007. Glossaire de la migration.
- OIM. 2009. Migration au Mali. Profil National 2009. [file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/Mali\\_Profile\\_2009.pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/Mali_Profile_2009.pdf)
- OIM. 2017. Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte du retour. [https://www.iom.int/sites/default/files/our\\_work/DMM/AVRR/towards-an-integrated-approach-to-reintegration-fr.pdf](https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/towards-an-integrated-approach-to-reintegration-fr.pdf)
- OIM. 2018a. Cartographie et profil socio-économique des communautés de retour au Mali. Résumé Exécutif. <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/oim-mali-resume-executif-2019.pdf>
- OIM. 2018b. Cartographie et profil socio-économique des communautés de retour au Mali. <https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/5d1dd0bb83dfbe00019e747e/1562235083890/IOM+-+Mali+-+Rapport+Compleet.pdf>
- OIM. 2019a. Mobilités au Mali (Septembre 2019). [file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/OIMMaliSeptembre2019%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/OIMMaliSeptembre2019%20(1).pdf)
- OIM. 2019b. Réintégration des migrants maliens de retour : Comment se réinsérer à plusieurs. [https://medium.com/@ONUmigration\\_38700/r%C3%A9int%C3%A9gration-des-migrants-maliens-de-retour-comment-se-r%C3%A9ins%C3%A9rer-%C3%A0-plusieurs-76fcd12589a7](https://medium.com/@ONUmigration_38700/r%C3%A9int%C3%A9gration-des-migrants-maliens-de-retour-comment-se-r%C3%A9ins%C3%A9rer-%C3%A0-plusieurs-76fcd12589a7) [accès le 28/07/2020]
- OIM. 2019c. Glossary on Migration. [https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml\\_34\\_glossary.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf)
- OIM. 2020a. Assistance au retour volontaire et humanitaires 2017/2019. Profils de migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine Afrique occidentale et centrale. [https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Assistance%20to%20voluntary%20and%20humanitarian%20return\\_2017-2019\\_IOM%20FR.pdf](https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Assistance%20to%20voluntary%20and%20humanitarian%20return_2017-2019_IOM%20FR.pdf)
- OIM. 2020b. Mali – Rapport sur le suivi des flux de populations 53 (Juin 2020). [https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/ML\\_FMP\\_Dashb\\_Juin20\\_No53\\_FR.pdf?file=1&type=node&id=9242](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/ML_FMP_Dashb_Juin20_No53_FR.pdf?file=1&type=node&id=9242) [accès le 28/07/2020]
- OIM. 2020c. Mali – Rapport sur la mobilité (Mai 2020). [file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/ML\\_Rapport\\_Q1\\_2020%20FINALE.pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/ML_Rapport_Q1_2020%20FINALE.pdf)
- OIM. 2020d. West and Central Africa – Irregular Migration Routes to Europe (January – June 2020) <https://migration.iom.int/reports/west-and-central-africa-%E2%80%94-irregular-migration-routes-europe-january-%E2%80%94-june-2020?close=true> [Accès le 28/07/2020]
- PNUD. 2019. Human Development Data. [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdro\\_statistical\\_data\\_tables\\_1\\_15\\_d1\\_d5.xlsx](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdro_statistical_data_tables_1_15_d1_d5.xlsx)
- UNHCR. 2019. Refugee and migrant arrivals to Europe in 2019 (Mediterranean) (October 2019). [Accès le 28/07/2020]

L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT

SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU MALI



BUREAU RÉGIONAL  
DE DAKAR POUR L'AFRIQUE  
DE L'OUEST ET DU CENTRE